Ligue 1 Mobilis

JSK-MCA, un Clasico sous haute tension

PAGE 13

CONTRIBUTION

Sahara

L'EAU, NOTRE CAPITAL LE PLUS PRÉCIEUX

PAGES 6 et 7



QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

ALGEST 2026

La sous-traitance à l'épreuve du marché local

PAGE 5

Le Golfe s'embrase

Le pétrole retient son souffle

PAGE 4



Au Moyen-Orient, les missiles parlent plus vite que les diplomates.

Investissement local

Les élus face aux contraintes de la tutelle

PAGE 2



La relance de l'investissement local nécessite des ressources diversifiées, des prérogatives élargies et une tutelle moins contraignante.

Drogue et terrorisme

Les nouvelles menaces aux frontières

PAGE 3



Financement des groupes armés, trafic d'armes et recours aux drones : le narcotrafic représente une menace croissante pour la sécurité régionale, notamment dans un Sahel fragilisé par l'instabilité.

AFFAIRE HOURIS

L'ALGÉRIE ET LES ARRIÈRE-PENSÉES DE GALLIMARD

PAGE 3



La maison Gallimard savait-elle que le roman de Kamel Daoud risquait de porter atteinte à la vie privée d'une rescapée du terrorisme algérien ? Tout concorde à penser que oui, oui et oui !

ONU Genève et les robots tueurs

UN SURSIS DIPLOMATIQUE

PAGE 16

INVESTISSEMENT LOCAL

Les élus face aux contraintes de la tutelle

La relance de l'investissement local nécessite des ressources diversifiées, des prérogatives élargies et une tutelle moins contraignante.

Le financement local est au cœur de la campagne électorale pour les élections prévues le 28 novembre 2026. Les candidats et les partis politiques mettent en avant la nécessité de diversifier les ressources financières des communes afin de soutenir le développement local, de créer de la richesse et de générer des emplois. À travers leurs discours de campagne, ils insistent sur la nécessité de transformer les communes en véritables institutions de développement économique, productives et performantes.

Plusieurs responsables politiques, à l'instar du secrétaire général du RND, Monder Bouden, soulignent que les collectivités territoriales sont appelées à promouvoir des projets et à créer des opportunités d'investissement, en s'appuyant sur le potentiel propre à chaque territoire. De son côté, Lamine Osmani, président du parti Sawt Echaab, plaide pour le passage d'une gestion locale essentiellement administrative à un modèle à vocation économique. Il insiste sur la nécessité d'adopter des mécanismes modernes de gestion des Assemblées élues, adaptés aux capacités de chaque municipalité, tout en valorisant les atouts de chaque région pour attirer de nouveaux investissements.

Dans la même optique, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, appelle à l'adoption d'un modèle de gestion solide, fondé sur une approche ascendante du développement et l'exploitation des ressources locales disponibles dans chaque région du pays.

Dans leur majorité, les responsables politiques plaident ainsi pour un rôle accru des Assemblées populaires locales dans la création de nouvelles opportunités d'investissement, susceptibles de contribuer à un développement territorial durable.



Toutefois, au-delà de cette ambition louable et légitime, une question demeure : quelle est réellement la marge de manœuvre dont disposeront les futurs élus pour concrétiser ces engagements ? Si les Assemblées élues disposent de certains leviers pour stimuler l'investissement sur leur territoire, elles se heurtent également à d'importantes contraintes structurelles.

DES LEVIERS CONTRARIÉS

La valorisation du patrimoine constitue l'un des principaux leviers à la disposition des élus locaux. Ceux-ci peuvent recenser, assainir et exploiter le patrimoine immobilier et foncier communal afin de générer des ressources propres et de mettre des assiettes foncières à la disposition des porteurs de projets.

La fiscalité locale représente également un instrument essentiel du développement territorial. Elle constitue un levier financier fondamental pour renforcer l'autonomie des communes et des wilayas et financer les infrastructures de base nécessaires aux citoyens. Toutefois, depuis la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) en 2024, qui représentait près de 60% des recettes fiscales de nombreuses communes, les budgets locaux ont subi d'importantes pertes. Les mécanismes de compensation mis en place ont certes permis de limiter les déficits à court terme, sans pour autant régler durablement la fragilité structurelle des finances communales.

L'attractivité territoriale constitue un autre domaine d'intervention des élus. À travers les plans communaux de développement et les instruments d'aménagement, ils peuvent contribuer à organiser les zones d'activité, à faciliter leur raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et de voirie, ainsi qu'à délivrer les autorisations d'urbanisme et les permis de construire nécessaires à l'implantation des entreprises. Ces prérogatives restent néanmoins encadrées par le contrôle de la tutelle. De nombreuses délibérations des APC et des APW, notamment celles relatives aux budgets et aux transactions immobilières, demeurent soumises à l'approbation préalable de l'administration. Par ailleurs, le wali conserve un rôle déterminant dans les décisions relatives au foncier économique et à l'octroi des grands projets d'investissement.

LA RÉFORME ATTENDUE

Comme l'ont souligné plusieurs formations politiques durant la campagne électorale de novembre 2026, l'élargissement effectif des prérogatives économiques des présidents d'APC et l'allègement de la tutelle administrative sont étroitement liés à la promulgation et à l'entrée en vigueur de la réforme des codes communal et de wilaya.

Les orientations annoncées dans le cadre de cette révision laissent entrevoir une refonte ambitieuse de la gouvernance locale, avec pour objectif de faire des collectivités territoriales de véritables acteurs du développement économique. Les amendements proposés portent notamment sur l'élargissement des pouvoirs des assemblées élues, la modernisation des règles de gestion des collectivités locales et la redéfinition des relations entre les conseils élus et les structures administratives.

L'enjeu sera donc de traduire ces orientations en prérogatives effectives et en moyens financiers suffisants, afin de permettre aux futurs élus de dépasser la gestion administrative quotidienne et de faire des communes de véritables moteurs de développement et d'investissement.

S. Smati

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Quel rôle pour les futurs élus ?

Les responsables des principales formations politiques multiplient les appels à la mobilisation des électeurs à l'approche des élections locales. À travers leurs meetings respectifs, le FLN, le RND et le MSP ont mis en avant le rôle des assemblées populaires communales et de wilaya dans la concrétisation du développement local et la prise en charge des préoccupations des citoyens. La campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre 2026 entre dans sa dernière ligne droite. À l'approche du silence électoral, les chefs de plusieurs formations politiques poursuivent leurs déplacements sur le terrain, appelant les citoyens à participer massivement au scrutin et défendant leurs programmes respectifs, avec un accent particulier sur la gestion des collectivités locales et l'amélioration du cadre de vie.

UNE GESTION RESPONSABLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

À Mascara, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a souligné l'importance de cette échéance électorale dans la consolidation des institutions de l'État et la poursuite du processus de développement national. Lors d'un meeting populaire organisé dans le cadre de la campagne, il a insisté sur le rôle des Assemblées populaires communales et de wilaya dans la réalisation des objectifs de développement local et la prise en charge des préoccupations des citoyens.

Réaffirmant la volonté de son parti d'accompagner les efforts de l'État et de contribuer à la réalisation de ses objectifs de développement, le responsable du FLN



a également évoqué la nécessité de renouveler les structures du parti, d'attirer de nouvelles compétences et d'accorder une place plus importante aux jeunes.

S'adressant aux candidats de sa formation politique aux Assemblées populaires communales et de wilaya, Benmbarek les a exhortés à rester proches des citoyens, à honorer leurs engagements et à faire preuve de responsabilité dans l'exercice de leurs futures fonctions. Il a également appelé à une compétition électorale fondée sur le respect de la volonté populaire et la confiance dans les institutions élues, rappelant que le mandat électif constitue avant tout un moyen de servir le citoyen et non une fin en soi.

Le secrétaire général du FLN a, par ailleurs, invité les habitants de la wilaya de Mascara à participer massivement et de manière responsable au scrutin, estimant que la mobilisation citoyenne est essentielle à la construction des institutions et au renforcement du processus démocratique.

De son côté, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a mis en avant, lors d'un meeting populaire organisé à Oran, le rôle des futures Assemblées élues dans l'accompagnement de la dynamique économique que connaît le pays.

Il a estimé que les collectivités locales sont appelées à contribuer davantage à la concrétisation de la vision de développement de l'Algérie et à l'accompagnement de ses perspectives économiques.

Le responsable du RND a également appelé les citoyens à accorder leur confiance aux candidats de son parti. Dans cette perspective, il a annoncé que sa formation politique prévoit d'organiser des sessions de formation au profit de ses élus afin d'améliorer leurs compétences, de renforcer leurs capacités de gestion et de leur permettre de mieux répondre aux besoins des populations.

DES APC PLUS PROCHES DES CITOYENS

Pour sa part, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a placé la proximité avec le citoyen au cœur du programme électoral de sa formation politique. Lors d'un meeting organisé dans la wilaya de Relizane, il a défendu une approche visant à rapprocher davantage l'administration communale des habitants, à travers la modernisation des méthodes de gestion et le renforcement des mécanismes de communication avec les citoyens et les différents partenaires locaux.

Il a appelé les candidats de son parti aux Assemblées populaires communales et de wilaya à respecter leurs engagements électoraux en cas de victoire, notamment par la réalisation de projets et la mise en œuvre d'initiatives destinées à améliorer les conditions de vie des populations et à répondre à leurs besoins essentiels.

Abdelali Hassani Cherif a également insisté sur la nécessité de diversifier les sources de financement des communes et de renforcer leurs ressources propres afin de consolider leur équilibre budgétaire. Un enjeu qu'il considère essentiel pour donner aux collectivités locales les moyens nécessaires à la réalisation des projets de développement et à l'amélioration des services publics.

I. Khermane

AFFAIRE HOURIS

L'ALGÉRIE ET LES ARRIÈRE-PENSÉES DE GALLIMARD

La maison Gallimard savait-elle que le roman de Kamel Daoud risquait de porter atteinte à la vie privée d'une rescapée du terrorisme algérien ? Tout concorde à penser que oui, oui et oui !

Par S. MÉHALLA



Les révélations de l'épouse de l'écrivain relancent cette interrogation. Mais derrière le scandale judiciaire se profile une autre question, celle du rôle de certaines élites intellectuelles françaises dans la construction d'une image dépréciative de l'Algérie.

Le prix Goncourt ne lave pas toutes les consciences. Il ne transforme pas davantage une œuvre littéraire en vérité historique incontestable. En couronnant Houris, le roman de Kamel Daoud publié chez Gallimard, l'institution littéraire française a consacré un récit particulièrement sombre de l'Algérie. Mais derrière les fastes de cette reconnaissance surgit une femme, Saâda Arbane, survivante du terrorisme, qui affirme avoir reconnu sa propre tragédie dans les pages du livre. Dans un entretien accordé à Mediapart le 8 novembre 2026, Aïcha Dahdouh, psychiatre et épouse de Kamel Daoud, avec lequel elle a engagé une procédure de divorce, affirme avoir signalé aux éditeurs, avant la parution du roman, les similitudes entre Saâda Arbane et l'héroïne de Houris. Des modifications auraient alors été apportées au manuscrit.

Si cette déclaration est confirmée, Gallimard aurait donc été averti d'un risque d'identification. Pourquoi avoir publié malgré cette alerte ? Quelles vérifications ont été effectuées ? L'éditeur a-t-il considéré que la reconnaissance littéraire attendue justifiait les risques encourus ? Ces questions appellent des réponses précises.

GALLIMARD DÉFEND L'ÉCRIVAIN ET ATTAQUE L'ALGÉRIE

La réaction de Gallimard à la controverse mérite d'être rappelée. Dès novembre 2024, Antoine Gallimard dénonçait des campagnes diffamatoires attribuées à des médias proches du pouvoir algérien. En mai 2025, la maison rejetait les accusations de Saâda Arbane, défendant le caractère fictionnel du roman.

La défense d'un auteur est légitime. Mais pourquoi avoir si rapidement déplacé une controverse concernant les droits d'une femme vers une confrontation politique avec Alger ?

C'est précisément ce glissement qui interroge. La victime présumée n'est pas une institution algérienne. C'est une femme dont l'existence a été bouleversée par le terrorisme. Sa demande de justice mérite d'être examinée indépendamment des relations diplomatiques entre la France et l'Algérie.

Le 10 novembre 2026, le tribunal d'Oran a condamné par défaut Kamel Daoud et Aïcha Dahdouh à cinq ans de prison ferme. Les intéressés contestent les accusations, et les voies de recours doivent être prises en considération.

L'OMBRE DE BERNARD-HENRI LÉVY

Cette affaire s'inscrit dans un environnement intellectuel français où certains écrivains et essayistes ont fait de leurs interventions sur le monde arabe un véritable engagement politique.

Bernard-Henri Lévy en constitue une figure emblématique. Auteur publié par Gallimard, il s'est particulièrement illustré en 2011 par son activisme en faveur de l'intervention internationale en Libye.

Son rôle dans les contacts entre l'opposition libyenne et Nicolas Sarkozy est documenté. Il a contribué à accélérer la reconnaissance politique des insurgés par Paris et défendu publiquement l'intervention militaire.

Quinze ans plus tard, la Libye demeure profondément marquée par les conséquences de cette guerre et les affrontements qui l'ont suivie. La responsabilité de cet effondrement ne saurait être imputée à un seul «intellectuel». Mais les promoteurs de l'intervention ne peuvent être soustraits au débat sur ses conséquences.

Concernant l'Algérie, la question de l'ingérence et de l'exportation des bouleversements du Printemps arabe mérite également d'être examinée à partir des prises de position publiques de BHL.

Il ne serait donc pas abusif de présenter le roman comme une opération éditoriale directement orchestrée par lui.

Reste une interrogation politique plus large. Pourquoi certaines représentations du monde arabe, centrées sur ses violences, ses fractures et ses tragédies, trouvent-elles un écho aussi puissant dans les cercles intellectuels et médiatiques français ?

Une Algérie réduite à ses blessures ?

L'Algérie a payé un prix humain considérable durant la décennie noire. Cette tragédie appartient d'abord à son peuple, à ses victimes et à sa mémoire collective.

Aucun éditeur étranger ne peut prétendre en détenir le narratif.

La littérature est libre de revisiter cette période. Mais cette liberté ne saurait effacer les droits individuels, encore moins transformer une victime identifiable en simple matériau romanesque sans que la question de son consentement soit examinée.

L'affaire Houris soulève ainsi deux problèmes distincts. Le premier est judiciaire et concerne les accusations d'atteinte à la vie privée. Le second est politique et touche à la manière dont l'Algérie est représentée auprès du public européen.

La publication d'un roman critique ne démontre pas, à elle seule, une intention de nuire à un pays. Mais sa promotion, sa réception et les discours qui l'accompagnent peuvent légitimement faire l'objet d'une analyse critique.

Il serait particulièrement préoccupant que la souffrance des victimes algériennes serve davantage à alimenter les controverses contre leur pays qu'à faire entendre leurs propres témoignages.

LA QUESTION QUE GALLIMARD NE PEUT ESQUIVER

Au bout du compte, l'enjeu dépasse Kamel Daoud et son prix Goncourt.

Si l'alerte évoquée par Aïcha Dahdouh a bien été transmise avant publication, Gallimard doit expliquer ce qu'il en a fait. La notoriété d'un écrivain, le prestige d'un éditeur et les applaudissements d'un jury littéraire ne dispensent personne de cette exigence.

Quant à Saâda Arbane, elle réclame que son histoire et sa parole soient respectées. Sa démarche ne saurait être disqualifiée au seul motif qu'elle intervient dans un climat de tensions franco-algériennes.

La France littéraire peut célébrer les romans qu'elle souhaite. L'Algérie, elle, est en droit de contester les représentations qui lui paraissent injustes et de défendre la mémoire de ses victimes.

La liberté de raconter l'histoire d'un peuple ne confère à personne le droit de confisquer celle de ses survivants.

S. M.

DROGUE ET TERRORISME

Les nouvelles menaces aux frontières

Financement des groupes armés, trafic d'armes et recours aux drones : le narcotrafic représente une menace croissante pour la sécurité régionale, notamment dans un Sahel fragilisé par l'instabilité.

Le narcotrafic dépasse désormais le simple commerce de stupéfiants. Ses liens avec le trafic d'armes et les groupes armés en font un enjeu de sécurité nationale. C'est l'alerte lancée par le professeur Abdelkader Soufi, invité de la Radio algérienne, après la découverte d'un important arsenal militaire par l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Badji Mokhtar.

L'opération a permis de saisir des lance-roquettes, des roquettes, des drones, des mortiers et des mitrailleuses. Pour l'universitaire, cet arsenal témoigne des connexions entre narcotrafiquants et groupes terroristes. Les revenus de la drogue peuvent servir à financer leurs activités et à acquérir des équipements militaires.

Les saisies de psychotropes donnent également la mesure du phénomène. Soufi fait état de plus de 36 millions de comprimés saisis en 2025 et de près de 37 millions en 2026, pour la période considérée.

LE SAHEL, UNE PRESSION SUR LES FRONTIÈRES

L'instabilité au Sahel facilite les déplacements des réseaux criminels et complique le contrôle des flux de drogue et d'armes. Les frontières ouest et sud de l'Algérie sont particulièrement exposées.

Les trafiquants diversifient leurs moyens d'acheminement : véhicules terrestres, embarcations rapides, voies maritimes et drones. À ces procédés s'ajoutent la désinformation, les cyberattaques et les opérations d'influence, qui relèvent, selon Soufi, des nouvelles formes de guerre hybride. Abdelkader Soufi a, par ailleurs, évoqué la situation sécuritaire dans la région, notamment le



rapprochement militaire entre le Maroc et l'entité sioniste, qu'il considère comme un facteur supplémentaire de préoccupation pour l'Algérie et l'ensemble de la région.

Il a également abordé les accusations relatives à l'utilisation de réseaux économiques et de télécommunications à des fins d'influence et de renseignement, faisant référence aux révélations médiatiques sur les relations entre certaines personnalités françaises et le Maroc.

Face à cette évolution, l'expert plaide pour une adaptation des dispositifs de surveillance et de défense à des menaces qui dépassent les frontières nationales.

LE MAKHZEN ET L'ÉCONOMIE TRANSNATIONALE DE LA DROGUE

De son côté, l'expert en questions sécuritaires Hassan Kacimi alerte sur l'ampleur de la production de cannabis au Maroc, estimée à près de 400 000 ha. Dans un entretien à l'APS, il décrit une filière progressivement industrialisée, avec des variétés fortement concentrées en THC et présentant, selon lui, des risques de dépendance et de troubles psychiques.

Près de 60% de cette production serait destinée à l'Afrique. Kacimi affirme également que certains réseaux de trafic collaborent avec des groupes terroristes au Sahel pour sécuriser les routes clandestines. Le cannabis servirait aussi de monnaie d'échange pour obtenir de la cocaïne, favorisant l'extension des circuits criminels vers l'Afrique et l'Europe.

À ces ramifications sécuritaires s'ajoutent des conséquences environnementales et sociales, notamment la pression sur les ressources en eau, la dégradation des sols et la précarisation des populations rurales.

Synthèse Smail R.

LE GOLFE S'EMBRASE

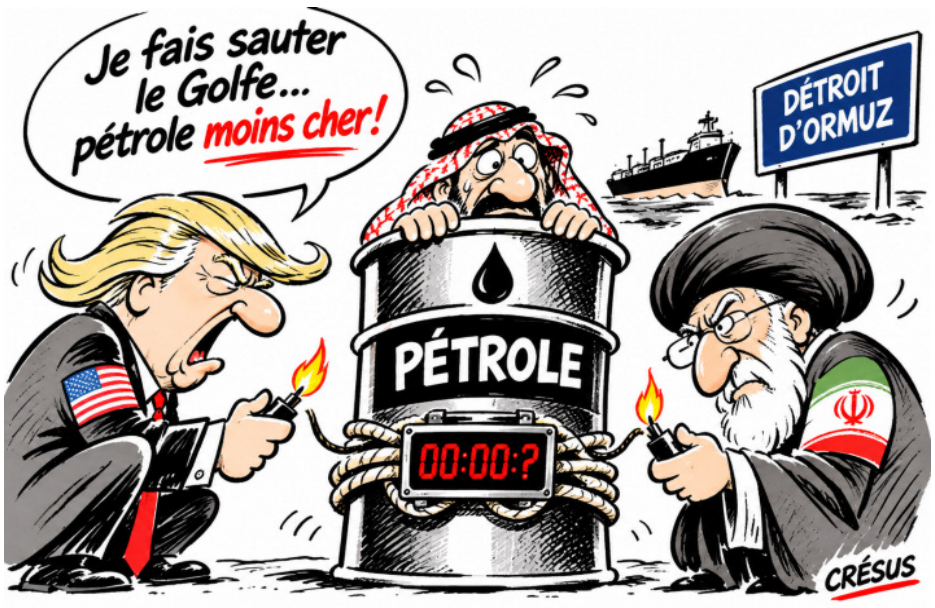
Le pétrole retient son souffle

Au Moyen-Orient, les missiles parlent plus vite que les diplomates.

Par rédaction nationale

Entre les tensions autour de Riyad, les menaces américaines contre Téhéran et la guerre larvée qui oppose les puissances régionales, le golfe Persique demeure une poudrière dont chaque étincelle menace de secouer l'économie mondiale. Et derrière les discours sur la sécurité se profile une réalité autrement plus explosive, celle du pétrole. La menace ne se limite pas à une confrontation entre l'Arabie saoudite et les Houthis du Yémen. Elle s'inscrit dans un affrontement stratégique beaucoup plus vaste, où se croisent les ambitions iraniennes, la puissance militaire américaine et les intérêts énergétiques des monarchies du Golfe.

Le détroit d'Ormuz constitue le véritable point névralgique de cette confrontation. Ce passage maritime, situé entre l'Iran et Oman, voit transiter une part considérable des exportations mondiales de pétrole et de gaz naturel liquéfié. Toute perturbation durable pourrait provoquer une hausse des cours, renchérir les transports et alimenter une nouvelle vague inflationniste.



L'ALGÉRIE FACE AU PARADOXE PÉTROLIER

Pour l'Algérie, pays exportateur d'hydrocarbures, une flambée des prix pourrait améliorer temporairement les recettes extérieures et les revenus budgétaires. Mais cette perspective comporte son revers. Une crise énergétique internationale pèserait sur la croissance mondiale, augmenterait le coût des importations et fragiliserait les économies partenaires.

Autrement dit, ce que le pétrole rapporte d'une main, l'inflation peut le reprendre de l'autre. La situation révèle également les contradictions de la politique américaine. Washington prétend garantir la stabilité régionale tout en maintenant une pression militaire considérable sur l'Iran. Téhéran, de son côté, utilise son influence régionale et sa position géographique comme instruments de dissuasion. Quant aux monarchies du Golfe, elles cherchent à protéger leurs installations énergétiques sans devenir les premières victimes d'une confrontation qu'elles ne maîtriseraient plus.

L'Europe aurait, elle aussi, beaucoup à perdre. Déjà confrontée à des difficultés industrielles et à une concurrence énergétique accrue, elle subirait de plein fouet une nouvelle flambée des prix. Les économies asiatiques, fortement dépendantes des approvisionnements du Golfe, seraient également exposées.

Dans cette partie d'échecs, les producteurs ne sont pas nécessairement les gagnants et les consommateurs ne sont pas les seules victimes. Une guerre régionale prolongée pourrait déstabiliser les marchés, interrompre les investissements et remettre en cause les équilibres économiques.

Le danger réside finalement dans cette banalisation de la menace militaire. Chaque missile intercepté, chaque déclaration belliqueuse et chaque démonstration de force rapprochent la région d'un engrenage dont personne ne pourrait garantir l'issue.

Le Golfe n'est pas seulement un champ de rivalités géopolitiques. Il demeure l'un des poumons énergétiques de la planète. Et lorsque les grandes puissances jouent avec le feu autour de ses installations pétrolières, c'est l'économie mondiale qui risque de payer la facture.

Pour l'Algérie, la véritable opportunité ne réside donc pas dans les dividendes hypothétiques d'une guerre, mais dans la consolidation de sa sécurité énergétique, la diversification de son économie et la défense d'une diplomatie privilégiant la stabilité.

Les cours du brut peuvent monter sur les ruines. La prospérité, elle, ne s'y construit jamais durablement.

R. N.

GAZ ALGÉRIEN

La consommation explose, les exportations sous pression

La production algérienne de gaz naturel a progressé de 3% au troisième trimestre 2026, atteignant 24,42 milliards de mètres cubes, contre 23,66 milliards durant la même période de 2025. Sur les neuf premiers mois de l'année, elle a totalisé 78,42 milliards de mètres cubes, en hausse de près de 4%.

Mais cette progression s'accompagne d'une forte augmentation de la demande intérieure, qui a dépassé 13,28 milliards de mètres cubes au troisième trimestre, soit une hausse de plus de 10% sur un an. Le secteur électrique en est le principal moteur, avec 9,03 milliards de mètres cubes consommés, en progression de 115%.

Cette pression sur la demande nationale intervient alors que les exportations de gaz ont reculé de 3,3% à 10,50 milliards de mètres cubes. Le repli concerne particulièrement le gaz naturel liquéfié (GNL), dont les exportations ont chuté de 27% sur un an au troisième trimestre, atteignant leur plus bas niveau depuis 13 ans.

Un redressement a toutefois été enregistré en octobre, avec 1,03 million de tonnes de GNL exportées, le meilleur résultat depuis un an. La France, l'Espagne et la Turquie figurent parmi les principaux clients.

La progression de la consommation intérieure, notamment pour répondre aux besoins croissants en électricité durant l'été, pose ainsi un défi majeur à l'Algérie : satisfaire la demande nationale tout en préservant ses capacités d'exportation vers les marchés extérieurs.

HYDROCARBURES, PÉTROCHIMIE ET DESSALEMENT

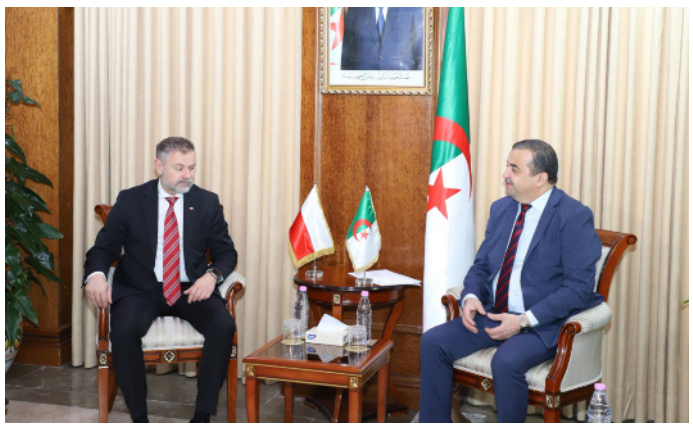
La Pologne veut investir davantage en Algérie

De l'exploitation des gisements à la pétrochimie, en passant par la fabrication d'équipements, les engrais et le dessalement, Alger et Varsovie veulent élargir leur partenariat industriel. L'enjeu est désormais de transformer les pistes de coopération en investissements concrets, notamment avec Sonatrach.

L'Algérie et la Pologne entendent donner une nouvelle impulsion à leur coopération énergétique et industrielle. Au-delà des échanges institutionnels, les deux pays cherchent à concrétiser de nouveaux projets d'investissement, avec une implication accrue des entreprises polonaises sur le marché algérien.

Cette ambition était au cœur de la rencontre tenue hier entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le vice-ministre polonais des Biens de l'État, Grzegorz Wrona, accompagné de l'ambassadeur de Pologne en Algérie, Krzysztof Kopytko.

Les discussions ont porté sur les moyens de concrétiser les propositions formulées lors de la précédente visite polonaise en Algérie. Plusieurs secteurs ont été identifiés, notamment le développement et l'exploitation des gisements, la fabrication d'équipements pétroliers et gaziers, le raffinage et la pétrochimie.



La production d'engrais agricoles à partir de procédés innovants et moins polluants figure également parmi les pistes de coopération. Les deux parties ont aussi évoqué le transfert de technologies, la formation des compétences nationales et l'échange d'expertises, avec un intérêt particulier pour la réduction des émissions de méthane.

LE DESSALEMENT PARMI LES NOUVEAUX AXES

Le partenariat pourrait également s'étendre aux services, à la logistique et aux échanges commerciaux. Les discussions ont notamment porté sur les possibilités de commercialisation du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz de pétrole liquéfié (GPL) à travers les infrastructures énergétiques polonaises.

Autre domaine stratégique : le dessalement de l'eau de mer. L'Algérie pourrait bénéficier du savoir-faire polonais en matière de technologies à haute efficacité énergétique pour l'équipement et le développement de ses installations.

Mohamed Arkab a, à cette occasion, invité les entreprises polonaises à renforcer leur présence en Algérie et à saisir les opportunités offertes par le secteur des hydrocarbures, notamment dans le cadre de l'appel d'offres Algeria Bid Round 2026. Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la coordination technique entre les opérateurs des deux pays afin de faire aboutir les projets envisagés. Le transfert de technologie, la formation et la valorisation des compétences nationales doivent constituer les piliers de ce partenariat.

De son côté, Grzegorz Wrona a réaffirmé l'intérêt de la Pologne et de ses entreprises à approfondir leur coopération avec Sonatrach et les opérateurs algériens.

Les secteurs d'intérêt sont désormais identifiés. Reste à transformer les intentions affichées en contrats et en investissements pour faire du partenariat algéro-polonais un véritable levier de développement industriel et énergétique.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

La résilience à l'épreuve de la croissance

Portée par la dépense publique et la demande intérieure, l'économie algérienne affiche une résistance confirmée par les institutions internationales.



L'économie algérienne a démontré sa capacité à résister aux chocs. Mais cette solidité doit désormais se traduire par une croissance plus productive et moins dépendante de la dépense publique. C'est le constat dressé par l'économiste Ahmed El Haidoussi, lors d'une intervention radiophonique ce dimanche. Si les dernières évaluations internationales confirment la bonne tenue de l'activité, elles soulignent également des déséquilibres qui nécessitent des réformes. La Banque mondiale évalue la croissance à 3,8 % en 2025, soutenue par l'investissement public et la demande intérieure. Les activités hors hydrocarbures ont progressé de 4,2 %. Le FMI retient, de son côté, un taux de 3,9 %. Pour 2026, les deux institutions anticipent une croissance de 3,7 % pour la Banque mondiale et de 3,8 % pour le FMI.

LA DÉPENSE PUBLIQUE EN QUÊTE D'EFFICACITÉ

La consommation, l'investissement et les dépenses publiques restent les principaux moteurs de l'activité. La demande intérieure profite notamment de la dynamique démographique et des revalorisations salariales. L'intérêt des investisseurs pour le marché national se traduit également par plus de 20 000 projets enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), selon l'économiste. Cette dynamique doit toutefois s'accompagner d'une meilleure sélection des investissements. Ahmed El Haidoussi met en garde contre les « éléphants blancs », ces grands projets coûteux dont les retombées économiques demeurent limitées. Il préconise des études de faisabilité rigoureuses, une évaluation de la rentabilité et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens. L'objectif est de privilégier l'efficacité de la dépense publique plutôt que le volume des sommes engagées. Les indicateurs budgétaires confirment l'ampleur du défi. Selon la Banque mondiale, le déficit public a reculé à 10,4 % du PIB en 2025, contre 14 % en 2024. Cette amélioration s'explique notamment par la progression des recettes hors hydrocarbures et des dividendes exceptionnels versés par des entreprises publiques. Les déséquilibres restent néanmoins importants. Les recettes des hydrocarbures sont tombées à 9,8 % du PIB en 2025, tandis que le déficit du compte courant s'est creusé à 8,8 % du PIB.

LE PRIVÉ APPELÉ À PRENDRE LE RELAIS

Pour Ahmed El Haidoussi, le secteur privé doit jouer un rôle accru dans la création de richesse, sans se substituer à l'État dans les secteurs stratégiques. Les investissements nationaux et étrangers sont appelés à élargir la base productive, à créer des emplois et à réduire la dépendance aux recettes énergétiques. Cela passe par un climat des affaires plus lisible, des procédures simplifiées et une concrétisation plus rapide des projets annoncés.

L'agriculture, l'industrie et le tourisme constituent, à cet égard, des relais de croissance importants. Dans le secteur agricole, la réduction de la facture alimentaire, estimée par l'économiste à près de 12 milliards de dollars par an, représente une priorité. L'industrie doit, quant à elle, permettre une meilleure transformation des ressources locales. Le tourisme dispose également d'un potentiel encore largement inexploité.

Le pouvoir d'achat demeure un autre point de vigilance. Après avoir reculé à 1,4 % en 2025, l'inflation est remontée à 5,3 % au premier semestre 2026, selon la Banque mondiale. Pour l'année en cours, l'institution prévoit une croissance de 3,7 % et une réduction du déficit courant à 2,9 % du PIB, dans un contexte de perspectives plus favorables pour les hydrocarbures.

Au-delà des performances conjoncturelles, le véritable défi consiste donc à transformer la résilience en croissance durable. Pour Ahmed El Haidoussi, cela passe par une allocation plus efficace des ressources, un appareil productif plus compétitif et une participation accrue du secteur privé. Autant de conditions pour renforcer l'autonomie de l'économie nationale et réduire sa vulnérabilité aux fluctuations des marchés énergétiques.

Nassim Goumettre

ALGEST 2026

La sous-traitance à l'épreuve du marché local

La sous-traitance industrielle cherche à franchir un nouveau cap en Algérie. C'est dans cette perspective que s'inscrit la 11e édition du Salon international de l'industrie et de la sous-traitance (ALGEST), prévue du 23 au 26 novembre au Palais des expositions de la SAFEX, à Alger. Organisé par le World Trade Center Algiers et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), sous l'égide du ministère de l'Industrie, l'événement réunira 150 exposants issus de différents segments de l'activité industrielle.

Fabricants, fournisseurs d'équipements, prestataires techniques et entreprises spécialisées dans la sous-traitance auront l'occasion de présenter leurs compétences et de rencontrer de potentiels partenaires. Mais au-delà de la vitrine technologique et commerciale, ALGEST entend surtout répondre à une problématique centrale : comment mieux mobiliser les capacités nationales pour satisfaire les besoins de l'industrie locale ?

La question est stratégique. Le développement d'un tissu de sous-traitants compétitifs permettrait aux grands groupes de diversifier leurs sources d'approvisionnement, de réduire leur dépendance aux fournisseurs étrangers et de renforcer le contenu local de leur production. Il offrirait également aux petites et moyennes entreprises de nouvelles perspectives de croissance et un accès élargi aux marchés industriels.

Encore faut-il que l'offre nationale soit à la hauteur des attentes. La qualité des produits, la compétitivité des prix, le respect des délais et la maîtrise des technologies restent des conditions déterminantes pour intégrer les chaînes d'approvisionnement des grands donneurs d'ordre.

DES PARTENARIATS À CONCRÉTISER

Le salon prévoit des rencontres B2B, des conférences et des ateliers sur les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Mardi 24 novembre, les échanges porteront notamment sur le renforcement de ces partenariats et la substitution aux importations.

Le savoir-faire belge sera également mis en avant à travers des ateliers consacrés à l'accès aux marchés des grands groupes, aux exigences industrielles et aux normes de qualité et de certification. L'objectif est d'aider les entreprises nationales à intégrer les chaînes d'approvisionnement des grands opérateurs. L'enjeu reste toutefois de transformer ces rencontres en contrats commerciaux et en partenariats durables.

LES START-UP APPELÉES À INTÉGRER LA CHAÎNE INDUSTRIELLE

L'innovation et les nouvelles technologies seront également à l'honneur, avec la participation des micro-entreprises et des start-up. Les débats de mercredi porteront sur la digitalisation de l'industrie, la souveraineté technologique, la protection des données et l'intégration des jeunes entreprises innovantes dans le tissu industriel.

La dernière journée sera consacrée au financement de l'industrialisation et aux obstacles au développement des entreprises, avec une table ronde sur la structuration de la sous-traitance. Des conventions de partenariat entre donneurs d'ordre et sous-traitants sont également prévues.

À travers ALGEST 2026, l'ambition est de renforcer le réseau national de fournisseurs et de faire de la sous-traitance un véritable levier industriel. Le défi sera de transformer les contacts en commandes et les partenariats en capacités de production.

N. G.

AGRICULTURE SAHARIENNE

L'innovation face au défi climatique

Comment accroître la production agricole dans les régions arides sans épuiser des ressources naturelles déjà fragilisées par les changements climatiques ? Cette question sera au centre de la deuxième édition du Congrès international sur les technologies et l'innovation pour la modernisation de l'agriculture saharienne, prévue les 24 et 25 novembre à El Oued.

Organisée par l'École supérieure d'agriculture saharienne, cette rencontre réunira des chercheurs et des universitaires d'Afrique du Nord et d'Europe autour des solutions à apporter aux contraintes de l'agriculture et de l'élevage dans les régions sahariennes.

Les travaux porteront notamment sur l'adaptation de l'élevage aux changements climatiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la valorisation des races animales locales. L'alimentation du bétail, à travers l'utilisation de ressources fourragères alternatives, ainsi que la lutte contre les tiques du dromadaire figureront également au programme.

Une place importante sera consacrée aux nouvelles technologies. Le recours à la vision par ordinateur pour surveiller les élevages avicoles illustrera notamment les possibilités offertes par le numérique pour améliorer le suivi des animaux et les performances des exploitations.

Les communications aborderont également la diversité génétique et microbienne des systèmes d'élevage nord-africains, les interactions entre élevage et écosystèmes sahariens, ainsi que les applications des nanotechnologies dans la reproduction piscicole. Au-delà des échanges scientifiques, le congrès vise à rapprocher la recherche du terrain en valorisant les avancées technologiques et biologiques au service d'une agriculture saharienne plus résiliente. L'enjeu est de promouvoir une gestion rationnelle de l'eau et des sols, tout en préservant les écosystèmes et en renforçant la durabilité des exploitations.

SAHARA

L'eau, notre capital le plus précieux

Eau, énergie, alimentation : trois sécurités à arbitrer ensemble.

Pr Mustapha Kamel Mihoubi (ENSH) Ancien ministre des Ressources en eau

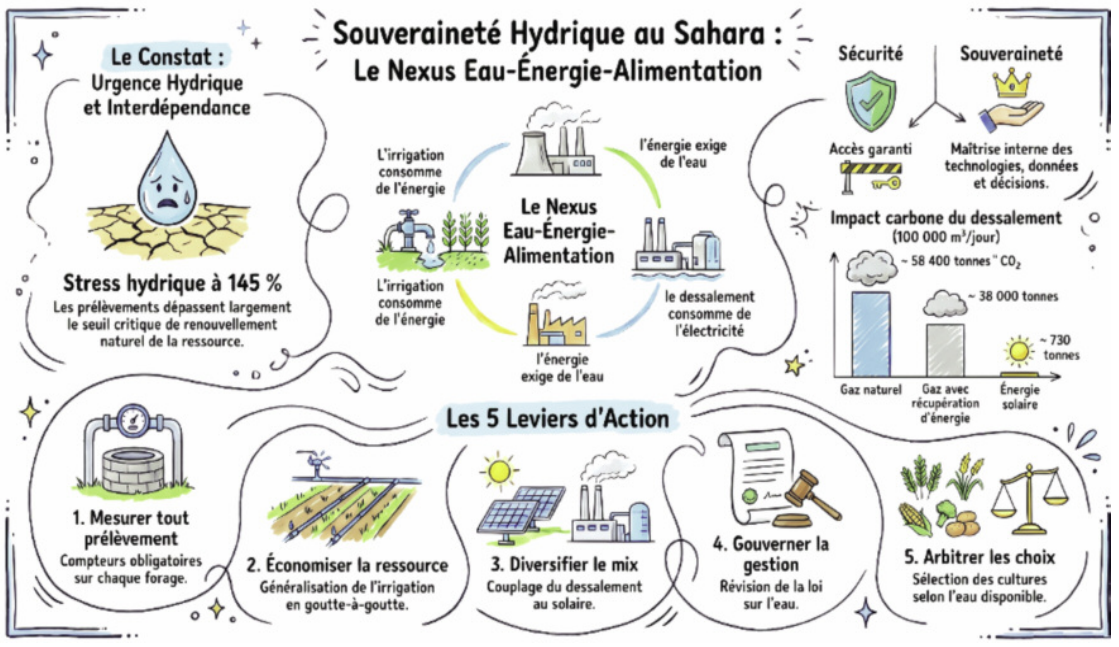


Tableau 1 : L'eau en Algérie : principaux indicateurs*

Indicateur	Valeur	Signification
Ressources en eau renouvelables	≈ 11,7 milliards de m³ par an	Ce que la pluie et les rivières nous rendent chaque année
Prélèvements totaux	10,96 milliards de m³	Presque tout ce qui est renouvelable est déjà utilisé
Part des eaux souterraines	≈ 78 %	Près de huit litres sur dix proviennent des nappes phréatiques et des eaux fossiles.
Disponibilité des ressources en eau renouvelables par habitant	≈ 253 m³ par an	Moins de 700 litres par jour et par personne, pour tous les usages
Stress hydrique (indicateur ODD 6.4.2)	145 %	Pour 100 litres disponibles, 145 prélevés
Eau potable gérée en toute sécurité (indicateur ODD 6.1.1)	≈ 69 % de la population	Sept foyers sur dix, contre 74 % dans le monde

**Sources : FAO-Aquastat (2023) ; ONU-Eau, portail des données de l'ODD 6 (2024).*

Tableau 2 : Besoins d'importation de céréales et production nationale (millions de tonnes) *

Récolte	Production (Mt)	Besoins d'importation (Mt)	Production + importations (Mt)	Taux de dépendance (FAO)
2021	3,5	≈ 14,1	17,6	80 %
2022	4,1	≈ 14,1	18,2	77 %
2023	3,6	14,0	17,6	80 %
2024	4,1	14,0	18,1	77 %
2025	4,2	14,6	18,8	78 %
2026 (prévision)	5,0	14,5	19,5	74 %
Moyenne	**4,1**	**14,2**	**18,3**	**78 %**

**Source : FAO-SMIAR, notes pays Algérie 2021-2026 ; taux calculé selon la définition de la FAO.*

SOUVERAINETÉ HYDRIQUE AU SAHARA : LE NEXUS EAU-ÉNERGIE-ALIMENTATION EN UNE IMAGE.

La Conférence des Nations unies sur le climat (COP31), qui s'est tenue à Antalya, l'a une nouvelle fois démontré : le financement de l'adaptation demeure incertain, et les pays les plus vulnérables devront, dans un premier temps, s'appuyer sur leurs propres ressources. En Algérie, l'adaptation repose avant tout sur la gestion de l'eau, un enjeu particulièrement crucial au Sahara. Comment développer l'agriculture, l'industrie et la production d'énergie dans cette région sans épuiser une ressource que la nature ne renouvelle que faiblement ? La réponse tient en un mot : la souveraineté hydrique.

Le Sahara couvre plus des quatre cinquièmes du territoire national. Il concentre l'essentiel de nos ressources en eaux souterraines et en hydrocarbures, ainsi que notre potentiel solaire. Trois enjeux de sécurité y sont interdépendants, à l'image des maillons d'une même chaîne : l'irrigation nécessite de l'énergie, le dessalement requiert de l'électricité et la production d'énergie exige de l'eau. Les spécialistes désignent cette interdépendance par le terme nexus. Dès lors, aucune décision dans l'un de ces domaines ne peut être prise sans tenir compte des deux autres.

DE LA SÉCURITÉ À LA SOUVERAINETÉ

Nous prélevons déjà plus d'eau que la nature n'en renouvelle. Selon l'indicateur officiel des Nations unies, notre stress hydrique atteint 145 %.

Pourquoi privilégier la notion de souveraineté à celle de sécurité ? La sécurité hydrique constitue un résultat : disposer d'une quantité suffisante d'eau de bonne qualité. La souveraineté soulève une autre question : qui maîtrise les moyens de l'atteindre et qui prend les décisions ? Un pays peut disposer d'eau tout en demeurant dépendant d'un pays voisin, d'un fournisseur ou du marché.

Or, plusieurs dépendances se sont développées simultanément. Nos nappes phréatiques sont en grande partie fossiles et partagées. Le dessalement dépend de l'énergie, des membranes et d'une ingénierie en partie importée. Enfin, selon la Banque mondiale, les hydrocarbures ont représenté en moyenne 46% des recettes budgétaires entre 2020 et 2024. Nos grands programmes hydrauliques demeurent donc tributaires du prix du baril, fixé ailleurs.

La dépendance alimentaire obéit à la même logique. Selon le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (Smiar), l'augmentation de la production céréalière, portée notamment par le blé dur, n'a pas suffi à réduire les besoins d'importation, qui avoisinent 14 millions de tonnes par campagne. Le taux de dépendance a toutefois reculé, passant de 80% à 74% entre 2021 et 2026, malgré un déficit pluviométrique persistant (tableau 2).

D'où une formule simple : la sécurité hydrique, c'est avoir de l'eau aujourd'hui ; la souveraineté hydrique, c'est garder la maîtrise des décisions, des technologies, des financements et des données qui en garantiront l'accès demain.

LE SAHARA ALGÉRIEN : UN CAPITAL HYDRIQUE ET UNE AGRICULTURE SOUS CONDITIONS

Sous le Sahara, s'étend l'une des plus vastes réserves d'eau souterraine au monde : le Système aquifère du Sahara septentrional (SASS). Partagé par l'Algérie, la Tunisie et la Libye, il couvre plus de un million de km², dont 700 000 km² en Algérie. Ses réserves théoriques sont estimées entre 30 000 et 60 000 km³, mais le volume réellement mobilisable est nettement inférieur, compte tenu du coût du pompage en profondeur, de la perte de l'artésianisme et du risque de salinisation (OSS).

Cette ressource constitue un capital plutôt qu'un revenu : la nappe ne bénéficie que d'environ un milliard de m³ de recharge annuelle. Or, les prélèvements sont passés de 0,6 milliard de m³ en 1970 à 3,2 milliards en 2016. Si cette tendance s'est poursuivie, ils avoisineraient aujourd'hui 4 milliards de m³, soit environ quatre fois le volume annuel de recharge. Depuis la convention d'Alger d'avril 2024, les trois pays échangent leurs données ; il reste toutefois à adopter des règles communes de prélèvement.

C'est sur ce capital que repose l'ambition agricole du Sud : porter les superficies irriguées de 150 000 ha à 1,5 million d'hectares. El Oued contribue déjà à près de 30% de la production nationale de pommes de terre.

Toutefois, trois contraintes majeures persistent. L'agriculture représente déjà 67% des prélèvements d'eau. Dans cette région, un mètre cube d'eau génère 1,2 dollar de valeur, contre une moyenne nationale de 17 dollars. Enfin, une eau présentant une salinité comprise entre 2 et 8 g par litre peut rendre une parcelle stérile en quelques années.

L'empreinte hydrique permet de quantifier ces arbitrages. Selon les coefficients du Water Footprint Network (WFN), les 14,5 millions de tonnes de céréales que nous importons représentent environ 23 milliards de m³ d'eau, soit le double de nos ressources renouvelables. Il s'agit d'eau que nous

«importons» chaque année. À l'inverse, l'irrigation de 1,5 million d'hectares au Sahara nécessiterait entre 9 et 15 milliards de m³ par an, soit neuf à quinze fois la recharge du SASS. À Adrar, les 117 000 ha consacrés aux fourrages et aux céréales dans le cadre du projet laitier Baladna pourraient, à eux seuls, mobiliser entre 0,9 et 1,8 milliard de m³ par an. Sans préjuger de la pertinence du projet, ces ordres de grandeur justifient trois exigences : la publication d'un bilan hydrique, l'installation d'un compteur sur chaque forage et le suivi indépendant des nappes.

La réduction de l'empreinte en eau bleue implique également de réutiliser chaque mètre cube d'eau. Dans les oasis, les eaux de drainage, aujourd'hui évacuées vers les chotts, pourraient être partiellement récupérées afin d'irriguer des fourrages tolérants au sel ou de contribuer au reboisement.

Leur captage permettrait en outre de limiter la remontée des nappes, qui asphyxie les palmeraies d'El Oued et de l'Oued Righ. Il convient enfin d'arbitrer entre les cultures.

Les cultures non stratégiques et fortement consommatrices d'eau, telles que les fourrages verts d'été ou les pastèques de primeur destinées à l'exportation, mobilisent des ressources en eau fossile pour irriguer des fourrages tolérants au sel ou irrigués au Sahara, ce qui revient à exporter une ressource hydrique qui ne se renouvellera pas. Leur développement devrait être plafonné au profit des cultures stratégiques, notamment les céréales, les légumes de base et les dattes.

L'agriculture saharienne devra ainsi être évaluée en kilogrammes produits par mètre cube d'eau, plutôt qu'en hectares.

Elle reposera sur le choix de cultures adaptées aux ressources hydriques disponibles, la généralisation de l'irrigation au goutte-à-goutte et du pompage solaire, la valorisation des eaux recyclées et de drainage, ainsi que le suivi continu de la salinité des sols et des nappes phréatiques.

LE COÛT ÉNERGÉTIQUE DE L'EAU

Chaque litre d'eau dessalée requiert une dépense énergétique. Nos installations produisent 3,7 millions de m³ par jour, soit environ 42% de l'eau potable. Toutefois, une usine d'osmose inverse consomme entre 3,5 et 4,5 kWh par mètre cube. Pour atteindre une production annuelle de 2,45 milliards de m³ d'ici à 2040, il faudrait y consacrer plus de 15% de la production nationale d'électricité. Le choix de la source d'énergie revêt donc une importance particulière.

L'enjeu est également d'ordre économique : chaque mètre cube de gaz consommé pour le dessalement représente un mètre cube qui ne peut être exporté. Le recours à l'énergie solaire pour alimenter les installations de dessalement et le pompage agricole permet de réduire simultanément les coûts, les émissions et la pression sur nos réserves de devises.

Les arbitrages doivent toutefois être considérés dans les deux sens : certaines solutions bas-carbone consomment davantage d'eau, et inversement.

Chaque grand projet devrait donc présenter deux bilans distincts, l'un portant sur le carbone et l'autre sur l'eau.

Suite en page 7

SAHARA

L'eau, notre capital le plus précieux

Suite de la page 6

INDUSTRIE, MINES ET HYDROGÈNE : ANTICIPER L'EAU AVANT D'INVESTIR

Le secteur minier connaît une montée en puissance. Le gisement de fer de Gara Djebilet renferme environ 3,5 milliards de tonnes de réserves. Une ligne ferroviaire de 950 km le relie désormais à Béchar. Un premier complexe sidérurgique, doté d'une capacité de production annuelle de 4 millions de tonnes d'acier, devrait entrer en service en 2028.

Selon l'Association mondiale de l'acier (Worldsteel, enquête de 2011), une aciérie prélève en moyenne 28 m^3 d'eau par tonne d'acier, principalement pour le refroidissement, mais n'en consomme effectivement que 1,6 à 3,3 m^3. Si le complexe est implanté à proximité de la mine, loin de toute mer et de tout cours d'eau, son approvisionnement en eau proviendrait de nappes fossiles. Le recyclage en circuit fermé constitue donc une nécessité, et non une option. Il peut réduire les prélèvements de près de 90%.

Le choix de la source d'énergie revêt une importance tout aussi déterminante. À court terme, le minerai sera remplacé par du gaz naturel. À moyen et long terme, l'hydrogène vert pourra progressivement s'y substituer, à condition que les installations soient conçues dès l'origine pour l'utiliser. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), les émissions de CO_2 pourraient alors diminuer de plus de

90%, passant de 5,7 à moins de 0,5 million de tonnes par an. En contrepartie, la consommation d'eau augmenterait d'environ deux tiers, passant de 6 à 10 millions de m^3 par an, tandis que celle d'électricité serait multipliée par sept.

L'enjeu est également commercial : depuis 2026, l'Europe taxe le carbone incorporé dans l'acier importé.

L'hydrogène vert est produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité solaire ou éolienne, un procédé qui consomme lui-même très peu d'eau. La Stratégie nationale de développement de l'hydrogène (2023) fixe un objectif de production de 30 à 40 TWh par an à l'horizon 2040, soit environ 1 à 1,2 million de tonnes, principalement destinées au marché européen via le corridor SoutH2, un projet de gazoduc de plus de 3 300 km. Cette production nécessiterait entre 15 et 20 millions de m^3 d'eau par an, un volume modeste au regard des 7,4 milliards de m^3 consommés par l'agriculture. Cette eau devrait être prélevée en mer puis dessalée ; son acheminement vers l'intérieur des terres représenterait moins de 1% de l'énergie requise pour l'électrolyse.

La répartition des rôles apparaît donc clairement : le Sahara fournit le soleil et l'espace, dont le littoral, densément peuplé et à vocation agricole, ne dispose plus, tandis que la côte fournit l'eau de mer. Bien géré, ce nexus peut constituer une opportunité plutôt qu'une contrainte.

Tableau 3 : Effets en cascade de l'eau sur les Objectifs de développement durable*

Objectif	L'incidence de l'eau	Actions à entreprendre
ODD 2 – Faim zéro	67 % de l'eau va à l'agriculture ; eau potable et irrigation se font concurrence	Moderniser l'irrigation, adapter les cultures
ODD 3 – Santé	69 % de la population a une eau potable gérée en toute sécurité	Assurer la continuité et la qualité du service, l'assainissement
ODD 7 – Énergie	Le dessalement consomme de 3,5 à 4,5 kWh par m^3	Dessalement solaire, efficacité énergétique
ODD 12 – Consommation responsable	20 à 30 % de pertes après récolte, donc d'eau gaspillée	Stockage, transformation, chaînes du froid
ODD 13 – Climat	La Méditerranée se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale (MedECC)₁₊ surnommé Giec de la Méditerranée »	Adaptation, décarbonation du dessalement
ODD 15 – Écosystèmes	Nappes, oasis et zones humides sous pression	Protéger les nappes fossiles et les oasis

Sources : FAO ; ONU-Eau ; MedECC (2020) ; analyse de l'auteur.

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

- **145 %** : le niveau de stress hydrique signifie que pour 100 litres d'eau disponibles, nous en prélevons 145.
- **8 litres sur 10** de notre eau renouvelable proviennent des nappes souterraines.
- **23 milliards de m^3** : l'eau contenue dans nos céréales importées, soit deux fois nos ressources renouvelables.
- **Quelques gouttes :** l'eau consommée par un kWh solaire, contre deux bouteilles pour un kWh produit dans une centrale thermique.

COMPRENDRE L'EMPREINTE HYDRIQUE

- **Eau bleue** : l'eau prélevée dans les rivières et les nappes, puis consommée. Au Sahara, c'est presque toute l'eau des cultures.
- **Eau verte** : l'eau de pluie stockée dans le sol et utilisée par les plantes. Au Sahara, elle est quasi nulle.
- **Eau grise** : le volume d'eau nécessaire à la dilution des polluants, tels que les engrais.
- **Eau virtuelle** : l'eau contenue dans un produit importé ou exporté. Importer une tonne de blé, c'est économiser l'eau qu'il aurait fallu pour la produire.

AU CŒUR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'eau ne relève pas seulement de l'ODD 6 : sa rareté a des effets en cascade sur presque tous les objectifs fixés pour 2030 (tableau 3).

DE LA MESURE À L'ARBITRAGE : CINQ ÉTAPES VERS LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'année 2030 ne constitue pas une échéance définitive. Selon les projections des Nations unies, la population devrait avoisiner 55 millions d'habitants en 2040. À ressources constantes, la disponibilité en eau renouvelable s'établirait à environ 213 m^3 par habitant. Les cinq étapes suivantes doivent être mises en œuvre dans l'ordre indiqué :

1. Mesurer : installer un compteur sur chaque forage, établir une comptabilité de l'empreinte hydrique et publier chaque année un rapport sur l'état des nappes phréatiques du Sud.
2. Économiser : équiper 1,5 million d'hectares de systèmes de goutte-à-goutte afin d'économiser de 1 à 1,4 milliard de m^3 par an, ramener les pertes dans les réseaux urbains à environ

20% et instaurer une tarification agricole progressive.

3. Diversifier : développer le dessalement alimenté par l'énergie solaire, notamment le photovoltaïque (PV), en précisant la part de cette énergie pour chaque station, et réutiliser un milliard de m^3 d'eaux usées épurées d'ici à 2040.
4. Gouverner : une nouvelle loi sur l'eau intégrant l'empreinte hydrique et le climat, une autorité de régulation réactivée, une police des eaux dotée de vrais pouvoirs, des compétences formées et retenues.
5. Arbitrer : plafonner les prélèvements nappe par nappe, donner la priorité à l'eau potable et convenir avec la Tunisie et la Libye de règles communes de prélèvement.Le Sahara algérien possède trois atouts majeurs : des ressources en eaux souterraines encore abondantes, sous réserve d'une gestion rigoureuse ; un ensoleillement parmi les plus élevés au monde ; et une jeunesse formée au sein de nos universités et de nos écoles d'hydraulique.

Le nexus doit orienter le rythme de notre développement, tandis que la gouvernance doit en assurer la pérennité. Mettre ces atouts au service d'une gestion économe et transparente, c'est faire du Sud algérien non pas le dernier front de l'épuisement, mais le laboratoire de notre souveraineté hydrique. À une condition : que chaque goutte prélevée soit comptabilisée, justifiée et valorisée.

Pr Mustapha Kamel Mihoubi (ENSH)
Ancien ministre des Ressources en eau
E-mail : mihkam@ensh.dz

Références

Agence internationale de l'énergie. (2025). National strategy for the development of hydrogen (Algérie) [Base de données des politiques publiques]. https://www.iea.org/policies/28703
Afrique : COP31 - Les négociations sur le climat jouent les prolongations à Antalya. (2026, novembre 21). La Presse. https://fr.allafrica.com/stories/202611210075.html
Banque mondiale. (2025). Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie : répondre aux défis climatiques et soutenir le développement durable (automne 2025). Groupe de la Banque mondiale. https://documents1.worldbank.org/curated/en/099559312012529379/pdf/IDU-21f72301-d367-41ff-8bba-b29031054172.pdf
Mekonnen, M. M., et Hoekstra, A. Y. (2010). The green, blue and grey water footprint of crops and derived crop products (Value of Water Research Report Series n° 47, vol. 1). UNESCO-IHE. https://www.waterfootprint.org/resources/Report47-WaterFootprintCrops-Vol1.pdf
Mihoubi, M.K(2026). L'or bleu sous pression : souveraineté hydrique, gouvernance et réformes en Algérie, éditions Sarahmed, ISBN : 978-9969-677-84-3, 246
Observatoire du Sahara et du Sahel. (2008). Système aquifère du Sahara septentrional : gestion commune d'un bassin transfrontalier (Collection Synthèse n° 1). OSS. https://www.oss-online.org/sites/default/files/2022-11/OSS-SASS-CS1_fr.pdf
ONU-Eau. (2024). Portail des données de l'ODD 6 : indicateurs 6.1.1, 6.4.2 et 6.5.2 [Base de données]. Nations Unies. https://sdg6data.org
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2026). SMIAR – Note pays : Algérie [Note d'information]. FAO. https://www.fao.org/giews/countrybrief/country/DZA/pdf/DZA.pdf

AFFAIRE NASSIM DIAFAT

L'ex-ministre se pourvoit en cassation

Insatisfait de la décision rendue par la 10e chambre pénale de la cour d'Alger, l'ancien ministre Nassim Diafat a introduit un pourvoi en cassation. Il conteste notamment l'aggravation de sa peine, passée de cinq à six ans de prison ferme.

Par Redouane Hannachi



Lors de l'audience en appel, le procureur général avait requis un alourdissement des peines à l'encontre de l'ancien ministre et de plusieurs membres de sa famille. Il avait notamment demandé que la condamnation de Nassim Diafat soit portée de cinq à dix ans de prison ferme. L'ex-ministre a, pour sa part, maintenu l'ensemble de ses déclarations faites lors de ses précédentes auditions devant la justice. Pour rappel, la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême avait accepté, la veille de l'Aïd dernier, le pourvoi en cassation introduit par Nassim Diafat, condamné en appel à cinq ans de prison ferme. Les magistrats avaient retenu les vices de forme soulevés par la défense, notamment l'ajout de questions qui ne figuraient pas dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger. L'ancien ministre avait initialement été condamné à cinq ans de prison ferme par le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed pour des faits liés au trafic d'influence et à la corruption. La première chambre pénale de la cour d'Alger, présidée par Ali Haichour, avait ensuite confirmé cette peine. Les avocats de la défense avaient notamment contesté plusieurs éléments juridiques et matériels retenus contre leur client durant l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire. Ils avaient également alerté sur la dégradation de son état de santé depuis son incarcération. Tout au long de la procédure, Nassim Diafat a nié les accusations portées contre lui. Détenu à l'établissement pénitentiaire de Koléa, l'ancien ministre est poursuivi, aux côtés de son épouse, dans une affaire portant notamment sur l'obtention présumée de plusieurs crédits bancaires. Parmi les opérations citées figure l'acquisition d'un rétrochargeur de marque JCB, pour un montant de 650 millions de centimes, ainsi qu'un crédit de 600 millions de centimes auprès de la direction des forages de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif. Deux autres crédits, de 179 et 191 millions de centimes, auraient également été accordés dans le cadre de projets liés à Sonelgaz dans la même wilaya. Le PDG de l'Algérienne de réalisation d'infrastructures et d'équipements métalliques (ALRIM), Mokhtar Tayane, est également poursuivi dans cette affaire. Il avait été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach, avec quatre autres cadres de l'entreprise. Plus d'une dizaine d'autres mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire, dont l'épouse et les deux frères de l'ancien ministre. L'ex-ministre est notamment soupçonné d'avoir abusé de ses fonctions et usé de son influence pour procurer à des membres de sa famille des avantages indus dans le cadre de contrats obtenus auprès d'ALRIM. De leur côté, les représentants du Trésor public ont estimé que les réparations matérielles accordées par le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed ne reflétaient pas la gravité des faits reprochés à l'ancien ministre.

R. H.

ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

Le procès de Benhalima renvoyé au 20 décembre

Le procès en appel de Mohamed Azzouz Benhalima, qui devait se tenir hier, a été reporté au 20 décembre prochain. Cette décision fait suite à la demande de l'accusé, qui a invoqué l'absence de son avocat, Me Zakaria Bellahreche, dont il refuse catégoriquement le remplacement. «Je ne veux pas d'un avocat commis d'office. J'ai constitué un avocat avec mes propres moyens et je tiens à Me Bellahreche Zakaria. Je ne le changerai pas», a-t-il déclaré devant la juridiction, estimant être en droit de demander le renvoi de son procès. Pour rappel, le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beïda avait condamné Mohamed Azzouz Benhalima à sept ans de prison ferme, assortis d'une amende de 50 millions de centimes. Il était poursuivi, entre autres, pour adhésion à un groupe subversif visant la sécurité de l'État et l'unité nationale. Dans cette même affaire, Abderrahmane Zitout et six autres accusés ont également été poursuivis. Les peines prononcées à leur encontre allaient de deux à sept ans de prison ferme. Le principal accusé fait, par ailleurs, l'objet de plusieurs mandats d'arrêt internationaux, dont quinze auraient été délivrés dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Le dossier a également connu le retrait de plusieurs avocats, en raison de désaccords sur la manière dont l'accusé s'adressait aux magistrats chargés de ses affaires. Détenu à la prison de Koléa, Benhalima a également été condamné dans d'autres affaires à des peines de prison allant de deux à douze ans. Il a, en outre, introduit quatre pourvois en cassation auprès des chambres criminelle et correctionnelle de la Cour suprême, dans l'espoir d'obtenir l'annulation des décisions judiciaires rendues à son encontre.

R. H.

AFFAIRE DE LA VIDÉO D'AMIR DZ

Un inculpé nie toute opposition au deuxième mandat de Tebboune

La chambre criminelle de la Cour suprême devra prochainement examiner le pourvoi en cassation introduit par le procureur général dans une affaire liée à la diffusion d'une vidéo du dénommé Amir Boukhars, connu sous le pseudonyme d'Amir DZ. Le parquet conteste la clémence de la peine prononcée à l'encontre du mis en cause, estimant que les faits qui lui sont reprochés justifient une sanction plus lourde. Lors de la dernière session criminelle, le tribunal criminel d'Alger, siégeant en deuxième instance sous la présidence de Mme Maazouzi Fariza, a condamné T. Mohamed El Hadi, 25 ans, sans antécédents judiciaires et sans emploi, domicilié à Rouiba, à une année de prison ferme. Le jeune homme a été reconnu coupable d'avoir conservé et diffusé une vidéo d'Amir DZ dans laquelle ce dernier s'en prenait aux symboles de l'État, notamment au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. À la barre, l'accusé a contesté toute volonté de soutenir les positions de l'intéressé. Il a expliqué qu'un certain Madaci lui avait suggéré de contacter Amir DZ pour lui demander si le MC Alger allait remporter la Coupe d'Algérie. « Même si je suis un fervent supporter du MCA, je ne l'ai pas fait », a-t-il déclaré, affirmant qu'il ignorait qu'Amir DZ était recherché pour des faits liés à l'atteinte à la sécurité du pays et à la personne du chef de l'État. Interrogé sur une éventuelle publication sur son compte Facebook exprimant son opposition à un deuxième mandat du président de la République, il a catégoriquement nié les faits : « Non, je n'ai rien écrit dans ce sens », a-t-il assuré. De son côté, le procureur général a requis l'aggravation de la peine, considérant que les faits étaient établis, notamment en ce qui concerne la publication de la vidéo d'Amir DZ. La défense a, pour sa part, plaidé en faveur de l'application de l'article 53 du Code pénal, relatif aux circonstances atténuantes. L'avocat a soutenu que son client ignorait le statut d'Amir DZ et a rappelé qu'en 2020, celui-ci n'était pas encore considéré comme terroriste. Il a également affirmé que la vidéo figurait uniquement dans la galerie du téléphone de l'accusé et qu'elle n'avait jamais été publiée. Pour rappel, le mis en cause avait été condamné en première instance par le tribunal criminel d'Alger à trois ans de prison ferme. Il avait toutefois été acquitté de l'accusation d'atteinte à la sécurité et à l'intégrité du territoire national. Il avait également été poursuivi pour avoir envoyé un « Hi » au dénommé Amir DZ. La Cour suprême devra désormais se prononcer sur le pourvoi du procureur général.

R. H.

FABRICATION ET MISE EN CIRCULATION DE FAUX BILLETS

Un malade mental condamné à deux ans de prison

Le tribunal criminel d'Alger, siégeant en deuxième instance, a condamné hier L. Noureddine, sans antécédents judiciaires et domicilié à Bab El Oued, à deux ans de prison ferme pour fabrication et mise en circulation de fausse monnaie. Le mis en cause, qui souffre de troubles mentaux et faisait l'objet d'un suivi médical, a été reconnu coupable d'avoir fabriqué et utilisé de faux billets d'une valeur totale de 47 000 dinars. Il s'agit de 77 coupures de 2 000 dinars et de 12 autres de 1 000 dinars. Il a également été poursuivi pour falsification de documents et de diplômes portant notamment des inscriptions telles que « Farina oua s'mid» et Chawarma bnina». Selon les éléments de l'affaire, il aurait confectionné ces faux documents dans l'espoir de décrocher un emploi et de subvenir aux besoins de sa famille. À la barre, l'accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés au cours de l'instruction judiciaire. «J'ai scanné, j'ai falsifié. J'ai utilisé ces faux billets pour acheter certains objets destinés à ma famille», a-t-il déclaré. Arrêté au boulevard Colonel-Lotfi, en plein cœur de Bab El Oued, le prévenu, qui jouissait jusque-là d'une bonne réputation dans son quartier, a exprimé ses regrets quant aux actes commis. Le procureur général a requis l'aggravation de la peine, estimant que les éléments matériels et les preuves de falsification étaient réunis, notamment les équipements ayant servi à la confection des faux billets. La défense a, de son côté, plaidé en faveur de l'application des circonstances atténuantes prévues par l'article 53 du Code pénal. Pour rappel, L. Noureddine avait été condamné en première instance à sept ans de prison ferme. Le procureur général près le tribunal criminel de première instance de Dar El Beïda, ainsi que les avocats de la défense, avaient interjeté appel afin d'obtenir un nouvel examen de l'affaire.

R. H.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE INTELLIGENT ET DURABLE

Un séminaire national pour booster l'activité

Un séminaire national intitulé Le tourisme dans un monde en mutation : transformations mondiales et défis d'un développement touristique intelligent et durable, a été organisé au centre universitaire Amoud Ben Mokhtar à Illizi. Organisée samedi en partenariat avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Illizi, avec la participation de 41 établissements universitaires et de recherche, les participants à cette rencontre scientifique ont mis en avant l'importance des plateformes numériques dotées de technologies d'intelligence artificielle afin de faire connaître les atouts touristiques, faciliter l'accès aux services et améliorer l'expérience des touristes. Ils ont également mis l'accent sur le renforcement de la préservation du patrimoine naturel et culturel ainsi que des sites archéologiques. Les participants ont aussi plaidé pour la création d'un observatoire du tourisme saharien intelligent dans la wilaya d'Illizi, en partenariat entre le centre universitaire, la direction du tourisme et de l'artisanat et les différents acteurs locaux. La structure en question aurait pour objectif de soutenir la recherche scientifique, d'anticiper la demande touristique, tout en encourageant l'entrepreneuriat touristique innovant et en accompagnant les startups et les porteurs de projets, notamment les jeunes. L'importance de construire une marque touristique distinctive pour le sud algérien, de développer un marketing numérique responsable et d'améliorer les infrastructures touristiques ainsi que la qualité des services, ont constitué d'autres recommandations issues de la rencontre. Celles-ci ont aussi prôné la consolidation du partenariat université-secteur du tourisme et d'orienter les travaux de recherche scientifique vers la prise en charge des préoccupations du terrain. Les participants ont, par ailleurs, mis l'accent sur le suivi de la mise en œuvre des conclusions de cette rencontre scientifique, à travers l'élaboration de programmes de coopération et de projets communs entre les établissements universitaires et les organismes touristiques. L'approche vise à aller vers des initiatives concrètes, susceptibles de renforcer la compétitivité de la destination touristique algérienne et de contribuer à un développement touristique durable, notamment dans les régions du sud du pays.

VIRUS EBOLA

Exercice de simulation à l'aéroport d'Alger

Cet exercice s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer le dispositif de prévention, de préparation et de riposte aux risques sanitaires transfrontaliers.



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a supervisé, samedi à l'aéroport international d'Alger, un exercice de simulation sur la prise en charge d'un cas suspect d'infection au virus Ebola, visant à tester la préparation des différents services et à évaluer leurs capacités d'intervention, de coordination et de prise en charge rapide des cas suspects, indique un communiqué du ministère.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer le dispositif de prévention, de préparation et de riposte aux risques sanitaires transfrontaliers, à travers le test de la préparation des différents services et équipes concernés et l'évaluation de leurs capacités d'intervention, de coordination et de prise en charge rapide des cas suspects, précise la même source.

L'exercice s'est déroulé en présence du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le professeur Kamel Sanhadji, du P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, ainsi que des membres du comité multisectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de santé publique de portée internationale, outre les experts, spécialistes et équipes techniques et opérationnelles ayant participé à la préparation et à la mise en œuvre de cet exercice.

GESTION EFFICACE DES URGENCES

Dans son allocution à cette occasion, le ministre de la Santé a souligné que la gestion efficace des urgences sanitaires ne se limite pas à la disponibilité des moyens médicaux, mais repose essentiellement sur la clarté des responsabilités, la rapidité de l'échange d'informations et l'efficacité de la coordination entre les différents secteurs et intervenants.

Il a également relevé l'importance stratégique des aéroports et des points d'entrée internationaux dans le dispositif de sécurité sanitaire, en tant qu'espaces nécessitant une vigilance permanente et des mécanismes efficaces de détection précoce, de signalement, d'évaluation et d'intervention.

La simulation d'un scénario de suspicion d'infection d'un voyageur au virus Ebola permet de tester les différentes étapes de la chaîne de riposte, depuis la détection du cas et son signalement jusqu'à la sécurisation du périmètre de l'avion, la prise en charge de la personne infectée et son transfert vers l'établissement de santé de référence, outre l'identification des personnes ayant été en contact avec elle, la désinfection et la gestion des informations, a-t-il précisé.

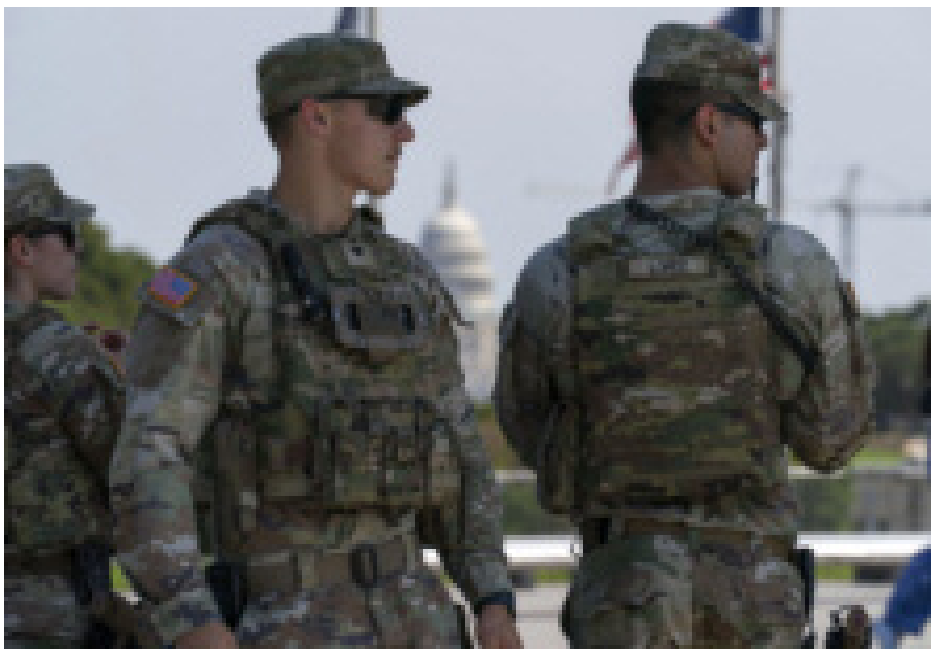
Il a souligné, à cet égard, que l'objectif de ces exercices ne se résume pas à la mise en œuvre d'un scénario hypothétique, mais consiste essentiellement à procéder à une évaluation concrète du niveau de préparation, à identifier les points forts et les lacunes et à tirer les enseignements à même d'améliorer les mécanismes d'intervention et de riposte avant la survenue de toute véritable urgence sanitaire.

Dans ce sillage, M. Ait Messaoudene a réitéré l'engagement du secteur à poursuivre le renforcement des capacités nationales en matière de veille, de préparation et de riposte aux urgences sanitaires, à travers des formations régulières, l'actualisation des procédures, le développement des capacités des ressources humaines, ainsi que le renforcement de la coordination et de la coopération multisectorielles.

IRAN

L'option militaire reprend du poids à Washington

Face à l'impasse diplomatique avec Téhéran, Washington et Tel-Aviv multiplient les préparatifs en prévision d'une éventuelle reprise des hostilités.



Alors que les relations entre Washington et Téhéran restent marquées par une impasse diplomatique, l'hypothèse d'une nouvelle confrontation militaire prend de l'ampleur. Selon des sources proches du dossier citées par la chaîne américaine CBS News, les États-Unis et l'entité sioniste étudient la possibilité de lancer une nouvelle offensive contre l'Iran dans un avenir proche, sur fond d'inquiétudes sionistes concernant la reconstitution rapide des capacités militaires et de production d'armements iraniennes.Malgré les déclarations de Donald Trump sur sa volonté de parvenir à un accord avec Téhéran, le président américain a réaffirmé qu'il ne permettrait pas à l'Iran de se doter de l'arme nucléaire. Une position qui laisse entrevoir la persistance de l'option militaire, parallèlement aux démarches diplomatiques. Selon le quotidien sioniste Israel Hayom, cette éventualité resterait sérieusement envisagée à la Maison-Blanche.Cette perspective est également évoquée par les médias sionistes. La chaîne Channel 12 a fait état d'une intensification des préparatifs militaires entre Washington et Tel-Aviv, malgré la poursuite des contacts diplomatiques. De son côté, la chaîne Channel 13 a rapporté que l'armée sioniste et le Commandement central américain (CENTCOM) avaient approuvé des plans militaires conjoints en prévision d'un éventuel nouvel affrontement avec l'Iran.

Un officier sioniste cité par la chaîne a indiqué que Tel-Aviv attendait désormais la décision de Donald Trump concernant la prochaine étape à adopter vis-à-vis de Téhéran, tout en accentuant la pression en faveur d'une reprise des hostilités.

Toutefois, le maintien d'une importante présence militaire américaine dans la région pourrait soulever des contraintes opérationnelles. Selon le Financial Times, le CENTCOM aurait averti l'administration américaine que la prolongation du déploiement militaire au-delà du mois de décembre risquait d'accroître les pressions sur les ressources disponibles et les capacités opérationnelles des forces américaines.

UN ÉVENTAIL DE CIBLES STRATÉGIQUES

Parallèlement, le site américain Axios, citant des responsables américains, a révélé les grandes lignes d'un nouveau plan de ciblage envisagé par Washington. Les installations liées au programme nucléaire iranien figureraient en tête de liste, avec pour objectif d'endommager les infrastructures concernées et de retarder les capacités nucléaires de Téhéran pendant plusieurs années.Parmi les sites susceptibles d'être visés figureraient notamment le mont Kolang Gaz La, également appelé « mont de la Hache », ainsi que les installations d'enrichissement d'uranium de Fordow et de Natanz et le complexe nucléaire d'Ispahan.Mais les éventuelles opérations pourraient dépasser le seul cadre nucléaire. Les infrastructures de transport, notamment les ponts reliant les principales villes et régions iraniennes, seraient également concernées. Leur destruction viserait à perturber les déplacements, les échanges commerciaux et surtout l'acheminement des approvisionnements militaires.

Les centrales électriques figureraient aussi parmi les cibles potentielles. Une attaque contre ces installations pourrait provoquer d'importantes perturbations dans l'approvisionnement énergétique, affecter les activités industrielles et accentuer les difficultés économiques et sociales du pays. Cette approche viserait ainsi à associer les objectifs militaires à une pression économique accrue sur les autorités iraniennes.

LES RESPONSABLES MILITAIRES ET POLITIQUES ÉGALEMENT CONCERNÉS

Les scénarios évoqués prévoiraient également des opérations contre des hauts responsables militaires iraniens, dans le but d'affaiblir les structures de commandement et de coordination des forces armées. Les personnes chargées des décisions stratégiques pourraient ainsi être visées afin de réduire les capacités de réaction de l'Iran en cas de reprise du conflit.

Le dispositif envisagé pourrait également concerner certaines personnalités civiles et politiques impliquées dans les négociations. Selon les informations rapportées, Washington considérerait que l'élimination de responsables qualifiés de radicaux par Donald Trump pourrait modifier les rapports de force politiques et peser sur les perspectives de futurs accords avec Téhéran.Entre pressions diplomatiques, renforcement des préparatifs militaires et élargissement potentiel des cibles, les États-Unis et l'entité sioniste semblent ainsi maintenir plusieurs options sur la table. Toutefois, aucune décision officielle de lancement d'une nouvelle offensive n'a été annoncée à ce stade, laissant planer l'incertitude sur la prochaine étape de cette confrontation.

R.I/Agences

MOBILISATION FRANCE

144 interpellations lors de la sixième semaine

Le ministère français de l'Intérieur a annoncé, samedi, l'interpellation de 144 personnes à travers le pays, à la suite d'actes de violences et de dégradations commis en marge des manifestations contre la hausse du coût de la vie. Ces mobilisations, qui se poursuivent pour la sixième semaine consécutive, ont rassemblé quelque 82 500 personnes dans différentes villes françaises, dont 21 500 à Paris, malgré une baisse globale du nombre de participants. Selon l'Agence France-Presse (AFP), des affrontements ont éclaté entre des groupes de casseurs et les forces de l'ordre à Grenoble, Marseille, Lille, Nantes et Lyon. Les incidents ont notamment été marqués par des incendies volontaires, des dégradations de biens et des tentatives de pillage, sur fond de tensions particulièrement vives à Marseille. Dans la capitale, le principal cortège s'est déroulé dans une ambiance globalement pacifique. Les forces de police ne sont intervenues qu'à l'approche de la fin du rassemblement. La contestation, portée notamment par le mouvement des « Gilets jaunes », mobilise depuis plusieurs semaines différentes catégories de la population autour des revendications liées au pouvoir d'achat et à la hausse du coût de la vie. Les jeunes manifestants réclament, pour leur part, une augmentation des financements consacrés aux établissements scolaires et davantage d'égalité des chances. Les rassemblements sont également marqués par des slogans dénonçant les violences policières et la militarisation. Le mouvement des Gilets jaunes, qui tire son nom des vestes fluorescentes portées par ses participants, avait déjà organisé une longue série de manifestations entre novembre 2018 et le début de l'année 2019 contre la cherté de la vie et les inégalités sociales.

Les syndicats français apportent un soutien partiel à cette mobilisation, tout en organisant parallèlement leurs propres rassemblements.

SOUDAN

Les drones sèment la terreur à Khartoum



Khartoum a été visée par des attaques de drones dans la nuit de samedi à dimanche, faisant trois morts et dix blessés dans le nord d'Omdourman, selon des informations rapportées par les chaînes Al Arabiya et Al Hadath. Les frappes ont également endommagé des habitations et un bâtiment des Nations unies, dans un contexte de poursuite de la guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), déclenchée en avril 2023. Les explosions ont commencé vers 2 heures du matin et se sont poursuivies jusqu'à 4h30, touchant plusieurs secteurs de la capitale et de ses environs. Selon des témoins, une habitation a été directement frappée par un drone, provoquant sa destruction totale.

Le bilan humain confirmé par les informations disponibles fait état de trois morts et dix blessés après le ciblage d'une maison dans le nord d'Omdourman. Aucune précision supplémentaire n'a été communiquée sur l'identité des victimes ni sur leur état. Une autre frappe a été signalée à Jebel Aulia, à environ 45 kilomètres au sud de Khartoum, où une habitation aurait également été touchée. Le bilan de cette seconde attaque n'a pas été précisé.

DES ACCUSATIONS CONTRE L'ÉTHIOPIE

Les responsabilités de ces attaques restent à établir de manière indépendante. Une source au sein de l'armée soudanaise a affirmé aux chaînes Al Arabiya et Al Hadath que les drones auraient été lancés depuis le territoire éthiopien et visaient notamment l'aéroport de Khartoum. Les autorités soudanaises accusent Addis-Abeba de permettre aux Forces de soutien rapide d'utiliser son territoire comme base de lancement. L'Éthiopie rejette ces accusations. Aucun élément indépendant permettant de confirmer l'origine des appareils ou d'identifier leurs opérateurs n'a été communiqué.

UN BÂTIMENT DE L'ONU ENDOMMAGÉ

Les frappes ont également touché un bâtiment des Nations unies situé dans un quartier résidentiel, où se trouvaient des employés de l'organisation. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a confirmé l'incident dans un communiqué publié sur la plateforme X, dénonçant les risques auxquels est exposé le personnel humanitaire. L'organisation a qualifié d'« inacceptable » toute situation mettant en danger ses employés. Ces nouvelles attaques illustrent la dégradation persistante de la situation sécuritaire dans la région de Khartoum, malgré les conséquences déjà considérables du conflit. Depuis avril 2023, les affrontements entre l'armée régulière et les FSR ont provoqué une catastrophe humanitaire, marqué par des déplacements massifs de population, l'effondrement de nombreux services essentiels et une aggravation de l'insécurité alimentaire.

Les combats ont fait des dizaines de milliers de morts, tandis que des millions de Soudanais ont été contraints de fuir leurs domiciles. Les attaques visant les zones habitées et les infrastructures civiles compliquent davantage l'acheminement de l'aide et exposent les populations à de nouveaux dangers.

PREMIER LEAGUE

Chelsea coule, City à l'arrêt

Week-end noir pour les cadors anglais ! Chelsea a pris l'eau face à Leeds et Manchester City a encore déçu contre Fulham, deux contre-performances qui relancent les interrogations sur leur capacité à rebondir.



Chelsea traverse une période délicate. Les Blues ont lourdement chuté à domicile face à Leeds United (1-4), lors de la 11e journée de Premier League, malgré le premier but d'Emmanuel Emegha sous ses nouvelles couleurs. Une nouvelle contre-performance qui fragilise davantage les ambitions londoniennes.

Après leur défaite face à Sunderland (0-1) avant la trêve internationale, les hommes de Xabi Alonso ont encore affiché leurs limites, notamment sur le plan défensif. Pourtant, Chelsea avait pris l'avantage à la 25e minute grâce à Emegha, qui a conclu une contre-attaque bien menée. Mais la joie des Londoniens a été de courte durée, puisque Noah Okafor a égalisé trois minutes plus tard.

La suite a tourné au cauchemar pour les Blues, incapables de contenir les offensives adverses. Cette défaite met en évidence les difficultés d'une équipe en manque de régularité. Autre coup dur pour Xabi Alonso, la sortie sur blessure de Moisés Caicedo en première période. Avec 16 points en onze journées, Chelsea occupe la huitième place, à deux longueurs de Bournemouth, quatrième. Si la situation reste rattrapable, les Londoniens devront rapidement réagir pour ne pas compromettre leurs ambitions européennes.

MANCHESTER CITY ENCORE ACCROCHÉ

La situation n'est guère plus rassurante pour Manchester City. Les Skyblues ont concédé un nouveau nul face à Fulham (1-1), prolongeant à quatre journées leur série sans victoire en championnat.

Malgré la présence d'Ayyoub Bouaddi dans le onze de départ, les hommes d'Enzo Maresca ont peiné à imposer leur jeu. Rodrigo Muniz a ouvert le score pour Fulham à la 16e minute, avant qu'Elliot Anderson ne rétablisse l'équilibre à la 54e, sur une reprise de volée après un corner mal repoussé.

Malgré quelques tentatives, notamment après l'entrée de Rayan Cherki, City n'a pas réussi à forcer la décision. Ce nouveau faux pas confirme les difficultés des Skyblues, qui peinent à retrouver leur efficacité.

LIGUE 1

Le PSG gagne, mais perd Doué

Le Paris Saint-Germain a arraché une précieuse victoire sur la pelouse de l'OGC Nice (3-2), avant-hier soir, à l'occasion de la 11e journée de Ligue 1. Menés dès la 8e minute, les Parisiens ont renversé la situation en seulement 45 secondes grâce à Senny Mayulu et Désiré Doué. Mais ce succès a été assombri par la grave blessure de ce dernier, évacué sur civière après une impressionnante torsion du genou droit.

La soirée a été contrastée pour les hommes de Luis Enrique à l'Allianz Riviera. Après avoir concédé l'ouverture du score sur une réalisation de l'international algérien Mohamed Amoura (8e), le PSG a progressivement repris le contrôle des débats. Senny Mayulu a d'abord remis les deux équipes à égalité sur penalty (31e), avant que Désiré Doué, servi par Achraf Hakimi, ne donne l'avantage aux siens une minute plus tard (1-2). Mais la joie parisienne a rapidement laissé place à l'inquiétude. À la 39e minute, alors qu'il tentait de protéger le ballon sans subir de contact avec un adversaire, Doué s'est écroulé après une violente torsion du genou droit. Visiblement très touché, l'attaquant français a quitté la pelouse sur une civière, en larmes, sous les applaudissements du public niçois.

RUPTURE DU LIGAMENT CROISÉ POUR DOUÉ

Sorti en larmes et sur civière, Désiré Doué est victime d'une rupture du ligament croisé, comme l'annonce le Paris Saint-Germain ce dimanche dans un communiqué.

Hier, le Paris Saint-Germain s'est contenté d'un communiqué laconique de quelques lignes pour annoncer la nouvelle : Désiré Doué est victime d'une rupture du ligament croisé. Le club parisien est déjà confronté à une situation délicate dans son secteur offensif. Khvicha Kvaratskhelia, victime d'une rupture des ligaments croisés lors de la victoire face au FC Barcelone (4-2), le 20 octobre dernier en Ligue des champions, est annoncé forfait pour le reste de la saison. Une éventuelle longue indisponibilité de Doué viendrait donc fragiliser davantage l'attaque parisienne à un moment important de l'exercice.

BAYERN MUNICH

Michael Olise touché



Les mauvaises nouvelles ne se sont pas arrêtées à Harry Kane. Michael Olise a également été contraint de quitter la rencontre après avoir subi un choc au pied gauche lors d'une tentative de reprise de volée. Remplacé à la mi-temps, l'international français a quitté le stade avec des béquilles. Le communiqué du Bayern a évoqué une contusion, tandis que Kompany s'est montré relativement optimiste : « On espère qu'il pourra s'entraîner à nouveau la semaine prochaine. »
Cette nouvelle blessure vient s'ajouter à une liste déjà impressionnante d'absents. Serge Gnabry est indisponible jusqu'à la fin de l'année 2026, tandis qu'Ismaël Saibari, victime d'une blessure similaire à la cheville droite lors du Klassiker contre Dortmund fin octobre, devrait également manquer plusieurs mois après son opération.

MANCHESTER UNITED

L'appel du pied de Bruno Fernandes

Bruno Fernandes a démenti les rumeurs faisant état d'exigences salariales pour prolonger son aventure à Manchester United. Sous contrat jusqu'à la fin de la saison, le milieu portugais affirme avoir toujours privilégié les Red Devils malgré plusieurs offres de départ lors des derniers mercatos. « Si je voulais plus d'argent, je ne serais pas ici. J'aurais trouvé un autre endroit que Manchester », a-t-il déclaré à Sky Sports, précisant qu'aucune négociation n'était actuellement en cours. Arrivé en 2020, Fernandes, devenu l'un des cadres de l'équipe, a également rappelé son attachement au club. Il affirme avoir repoussé plusieurs opportunités de départ, préférant poursuivre son ambition de remporter des titres avec Manchester United. Il assure toutefois qu'il partirait si la direction estimait que son aventure devait prendre fin. Des déclarations qui ressemblent à un message adressé aux dirigeants mancuniens en vue d'une éventuelle prolongation.

SÉNÉGAL

Edouard Mendy confirme sa retraite internationale

Plus de deux mois après avoir annoncé sa retraite internationale, Édouard Mendy exclut tout retour en sélection. Le gardien d'Al-Ahli a expliqué que cette décision, mûrement réfléchie, avait été envisagée dès le sacre du Sénégal à la CAN 2025 et n'était pas liée à la Coupe du monde 2026. Il a notamment évoqué des priorités familiales et la volonté de laisser la place à la nouvelle génération après plusieurs années de sacrifices avec les Lions de la Teranga.

F1

Ferrari s'enfonce dans la crise

Max Verstappen a remporté le Grand Prix de Las Vegas devant les deux McLaren de Lando Norris et Oscar Piastri, au terme d'une course riche en rebondissements. Le Néerlandais a également marqué les esprits par ses déclarations acerbes contre George Russell, qu'il a accusé de trop parler en dehors de la piste. « Aujourd'hui, c'est le karma », a-t-il lancé après l'erreur de son rival en fin de course.
Chez Ferrari, la tension est montée d'un cran après un nouveau contact entre Charles Leclerc et Lewis Hamilton. Furieux, Frédéric Vasseur a reproché au Monégasque de ne pas avoir respecté les consignes d'équipe, qualifiant son comportement d'« inacceptable ». Une nouvelle polémique qui assombrit davantage le climat au sein de la Scuderia.

MOTOGP 2026

Aprilia Racing, championne écuries

Aprilia Racing a décroché le titre de championne du monde des écuries 2026 en MotoGP, à l'issue de la course sprint du Grand Prix du Portugal, disputée samedi. La victoire de Marco Bezzecchi, combinée à la chute de Marc Marquez, a permis à l'écurie italienne de sceller son sacre avant la fin de la saison. Grâce également à la cinquième place de Jorge Martin, Aprilia a creusé un écart définitif sur Ducati, son principal poursuivant. Cette dernière a vu son pilote remplaçant Iker Lecuona terminer à la neuvième place, tandis que Marc Marquez a chuté après dix tours.
Avec désormais 140 points d'avance sur Ducati, Aprilia Racing est assurée de terminer en tête du classement des écuries et s'offre ainsi le premier titre de son histoire dans cette catégorie.

LIGUE 1 MOBILIS

JSK-MCA, un Clasico sous haute tension

Les Canaris veulent confirmer leur retour en force, tandis que le Doyen, en pleine zone de turbulences, joue gros à Tizi Ouzou.

La JS Kabylie et le MC Alger se retrouvent ce soir à 19h, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, pour la mise à jour de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis. Un Clasico très attendu entre deux grandes formations du football national, avec des enjeux importants dans la course au titre et deux équipes qui abordent ce rendez-vous dans des dynamiques opposées. Au-delà de la rivalité historique, cette confrontation s'annonce déterminante pour les deux clubs. Les Canaris ambitionnent de conforter leur position en tête du classement, tandis que le Doyen, fragilisé par ses récents revers et les turbulences qui secouent le club, tentera de se relancer.



LA JSK SUR UNE BONNE DYNAMIQUE

Les hommes de Karim Belhocine abordent ce choc avec un moral au beau fixe. Jeudi dernier, ils ont signé une précieuse victoire face à l'USM Alger (2-0), grâce à un doublé d'Abdennour Belhocini (32e et 51e). Ce succès a permis aux Kabyles de prendre les commandes du championnat avec 20 points, à égalité avec le CR Belouizdad, mais avec une meilleure différence de buts.

Au-delà de cette victoire, c'est surtout la solidité collective affichée par les Jaune et Vert qui retient l'attention. Avec seulement trois buts encaissés en neuf rencontres, la JSK possède la meilleure défense du championnat. Un atout de taille avant d'affronter une formation mouloudéenne en quête de repères.

Portés par leur public, les Canaris auront également l'avantage d'évoluer dans leur antre, où l'ambiance s'annonce électrique pour ce rendez-vous de prestige.

LE MCA CONTRAINT DE RÉAGIR

L'atmosphère est bien moins sereine du côté mouloudéen. Le MCA reste sur une défaite inattendue à domicile face à l'Olympique Akbou (0-1), jeudi dernier, au stade Ali-Ammar de Douéra. Un revers qui a freiné son élan et accentué les interrogations autour de l'équipe. À cette contre-performance s'ajoutent les expulsions des deux défenseurs Ayoub Ghezala et Ayoub Abdellaoui, qui devraient manquer ce déplacement périlleux à Tizi Ouzou. Un handicap supplémentaire pour une défense déjà mise à rude épreuve.

Comme si cela ne suffisait pas, le club a également annoncé la séparation avec son entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia. Le Doyen se présente ainsi dans un contexte particulièrement agité, entre résultats décevants, absences et incertitudes sur le plan technique.

Sur le papier, la JSK semble disposer de davantage d'arguments pour aborder cette confrontation. Mais un Clasico ne répond jamais uniquement à la logique du classement ou à la forme du moment. La rivalité, la pression et l'enjeu peuvent rebattre les cartes.

Les Kabyles chercheront à confirmer leur regain de forme et à signer un deuxième succès de prestige consécutif, après avoir dominé l'USMA. Le MCA, de son côté, n'a plus le droit à l'erreur et devra afficher un tout autre visage pour éviter une nouvelle désillusion.

Entre une JSK en confiance et un MCA sous pression, tous les ingrédients sont réunis pour un Clasico explosif.

Rafik G.

OGC NICE

Amoura buteur, Boudaoui rassurant

L'OGC Nice s'est incliné face au Paris Saint-Germain (2-3), samedi à l'Allianz Riviera, lors de la 11e journée de Ligue 1, malgré une bonne entame de match. L'international algérien Mohamed Amine Amoura a ouvert le score dès la 8e minute, inscrivant ainsi son troisième but de la saison en championnat. De son côté, Hicham Boudaoui a disputé l'intégralité de la rencontre, rassurant sur son état physique après son forfait lors du dernier rassemblement des Verts.
Malgré cette entame prometteuse, les Niçois ont été renversés par les Parisiens, qui ont inscrit trois buts avant la réduction du score d'Ali Abdi dans le temps additionnel (90e+5). Ce revers met fin à une série de trois victoires consécutives de Nice, désormais sixième avec 17 points. Sur le plan individuel, Amoura confirme son efficacité offensive, tandis que Boudaoui rassure à l'approche des prochaines échéances de la sélection algérienne.

MANCHESTER CITY

Le calvaire d'Aït-Nouri se poursuit

La situation de Rayan Aït-Nouri à Manchester City devient de plus en plus préoccupante. L'international algérien a manqué une troisième rencontre consécutive de Premier League, après avoir été écarté du groupe face à Fulham (1-1). Malgré ses efforts durant la trêve internationale, le latéral gauche peine à convaincre son entraîneur. Relégué derrière Nico O'Reilly et Joško Gvardiol dans la hiérarchie, il ne compte que quatre apparitions depuis le début de la saison. Face à ce manque de temps de jeu, un départ dès le mercato hivernal prend de l'ampleur. Selon Footalgerien, son agent aurait déjà proposé ses services à plusieurs clubs, dont Manchester United, le FC Barcelone, la Juventus, l'AC Milan et Naples.
À 25 ans, Aït-Nouri doit rapidement retrouver du temps de jeu pour relancer sa carrière et préserver sa place en sélection algérienne. Le mercato de janvier pourrait ainsi être décisif.

CAN DE HANDBALL 2026

Les Verts bouclent leur préparation

Vingt joueuses, dont sept évoluant à l'étranger, ont été retenues par le sélectionneur national, Abderrahmane Hadj Hamdri, pour un dernier stage de préparation prévu du 22 au 24 novembre au Centre de préparation des élites nationales de Fouka (Tipasa), en prévision de la CAN-2026, programmée du 2 au 12 décembre en Tunisie.
Les Algériennes évolueront dans le groupe B, aux côtés du Sénégal, de la Guinée et de La Réunion. Ce dernier regroupement permettra au staff technique d'affiner les ultimes réglages avant le rendez-vous continental.

PÉTANQUE

Abdelhaï Nebib vice-champion du monde

Le bouliste Abdelhaï Nebib a décroché la médaille d'argent au championnat du monde de pétanque, disputé à Khon Kaen, en Thaïlande, offrant ainsi à l'Algérie sa première distinction mondiale dans l'épreuve du tir de précision.
Après avoir dominé les qualifications africaines avec 48 points et terminé deuxième au classement mondial, Nebib a atteint la finale en battant le Danois (44-40) en demi-finale. Il s'est toutefois incliné devant le Thaïlandais Ratchata Khamdi (45-35).
La 52e édition de cette compétition, qui réunit 48 pays, se poursuit jusqu'au 24 novembre, avec l'entrée en lice des Algériens dans les épreuves du triplette

MONDIAL U17

Rien n'est perdu pour les Verts

Les jeunes Verts ont connu une entrée en matière cruelle au Mondial U17 2026. Alors qu'ils avaient idéalement entamé leur première rencontre face au Chili, en prenant rapidement deux buts d'avance, ils ont finalement été renversés par leurs adversaires, qui se sont imposés sur le score de 4-2.

Tout avait pourtant bien commencé pour les Algériens. Le capitaine Mekkaoui a ouvert la marque dès la 8e minute, de la tête, sur un centre précis de Walid Nechab. Sept minutes plus tard, Yacine Abed a fait le break à la conclusion d'une belle action collective, initiée par Dahmas (15e). À ce moment-là, les Verts semblaient avoir parfaitement lancé leur tournoi.

Mais le Chili a rapidement réagi. Profitant des espaces laissés par la défense algérienne, Catalan a réduit l'écart à la 21e minute, avant que Luca Lopez ne remette les deux équipes à égalité (28e). Déstabilisés, les jeunes Fennecs ont ensuite encaissé un troisième but à la 38e minute, signé Amaro Perez, qui a profité d'une nouvelle erreur défensive pour donner l'avantage aux Sud-Américains.

Malgré les changements opérés à la pause, les Algériens n'ont pas réussi à retrouver leur équilibre. Le manque de maîtrise collective et les initiatives individuelles ont freiné leurs tentatives de réaction. À la 84e minute, Guerrero a définitivement scellé le sort de la rencontre en inscrivant le quatrième but chilien à la suite d'une contre-attaque rapide.

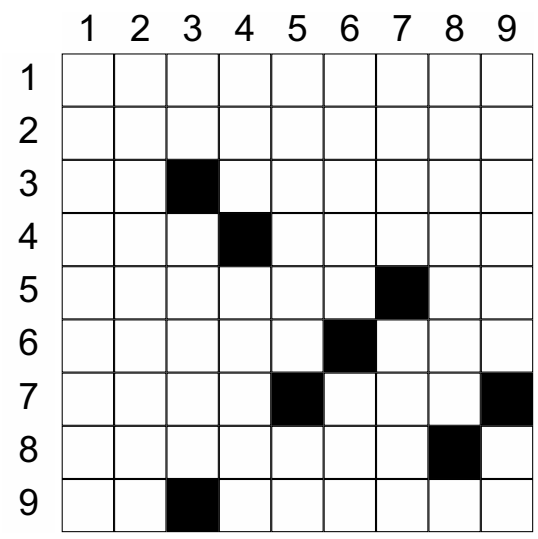


Cette défaite place provisoirement l'Algérie à la dernière position du groupe J. Dans l'autre rencontre, la République dominicaine et le Monténégro se sont neutralisés (1-1).

Si ce revers constitue un coup d'arrêt, il ne signifie pas pour autant la fin des espoirs algériens. La compétition est encore longue et les deux prochaines sorties offriront aux jeunes Verts l'occasion de rectifier le tir et de relancer leur parcours. L'entame réussie face au Chili a montré que cette équipe possède des arguments offensifs. Il lui reste désormais à corriger ses lacunes défensives, gagner en solidarité et surtout faire preuve de davantage de concentration pendant toute la durée des rencontres.

Le scénario de ce premier match doit servir de leçon plutôt que de couper l'élan des jeunes Algériens. Rien n'est perdu, à condition de réagir rapidement et de transformer la déception en motivation pour la suite du tournoi.

Mots Croisés



Horizontalement
1- Surveiller quelqu'un secrètement.
2- Qui est inquiète. 3- Symbole du chlore - Possédées en naissant. 4- Prénom de Besson - Notre planète. 5- Qui sont sans vigueur - Idem en abrégé. 6- Graves défauts - Recueil de bons mots. 7- Mois - Cri de douleur. 8- Arbrisseaux grimpants des forêts tropicales. 9- Préposition - A un rang indéterminé mais très grand.

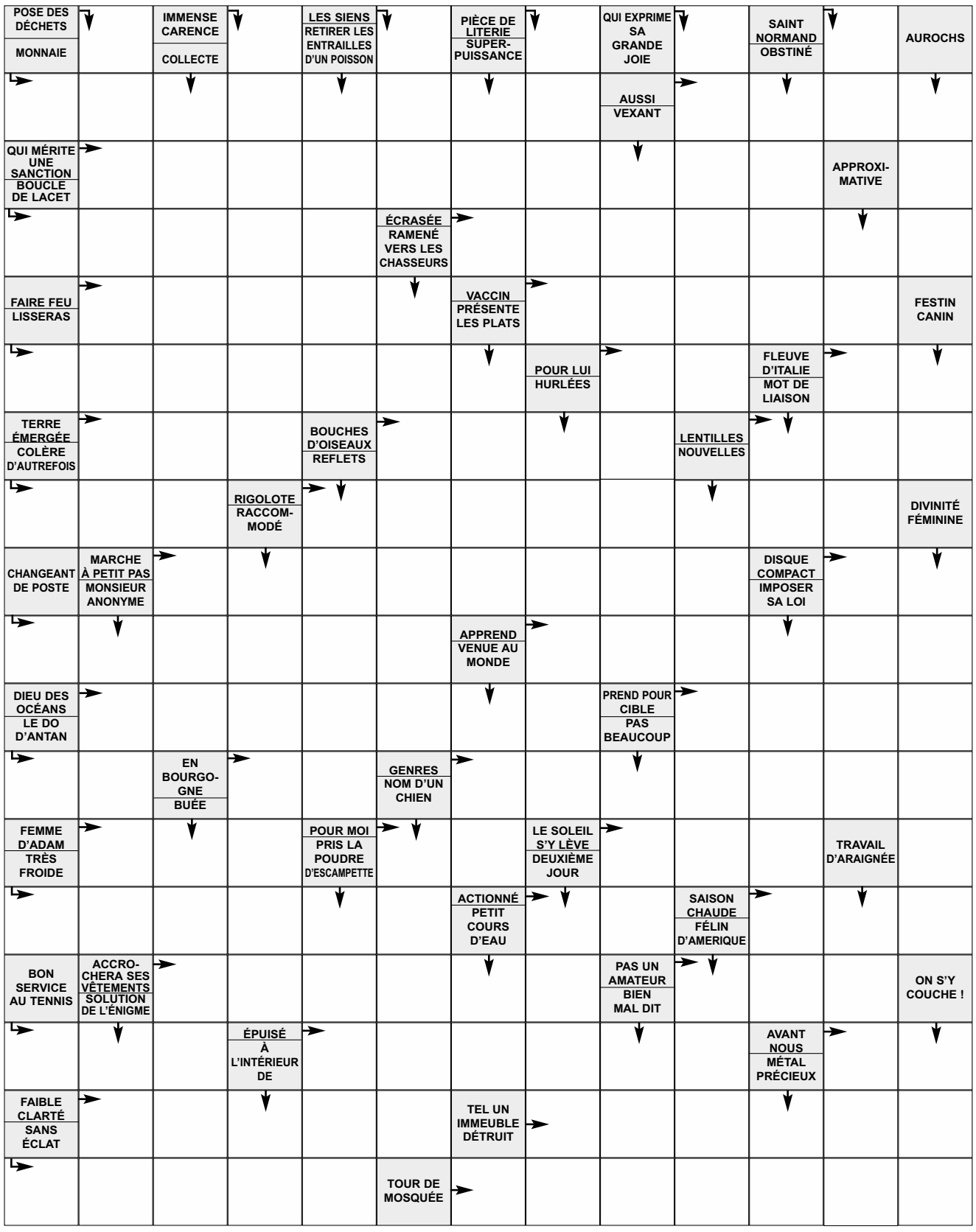
Verticalement
1- Condition d'esclave. 2- Réponses à des questions. 3- Participe passé de pouvoir - Trompée par son conjoint. 4- A cet endroit - Bien propre. 5- Consacrées par une onction - Premier nombre. 6- Seins populaires - Bon copain. 7- Disposer des couleurs selon les nuances - Pas difficile. 8- Alcaloïde de la fève de Calabar. 9- Plante cultivée pour ses fleurs adorantes - Il protège le doigt de la couturière.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tournedisque Tourne-disque Tourne-disc Tourn-disque	Longeais Langais Langais Langeais
Brouiyerie Broullerie Brouillerie Brouilleraie	Miriade Miryade Mirriade Myriade

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Nom d'une arme

ACARIEN
ADDITION
AGAÇANTE
AGENCE
ALGÉROIS
AMAIGRI
BANANE
BRÉCHET
CARÊME
CÉLIBATAIRE
CORNÉE
CRÊTE
CRI
DÉFOULÉ
EGALITÉS
ESCARPEMENT
ESTIME
FÉMINITÉ
GARE
GÂTEAU
GRENOUILLE
ICONOCLASTE
KAZAKHSTAN
LUNDI
MAGASINAGE
MENUE
MOU
MUET
MULETTE
MYRIADE
NAPHTOL
OCÉAN
OCTAVE
OLIVE
ONCTUEUSE
OPÉRER
POISSONNIER
RADICAL
RÉFRACTEUR
RENSEIGNER
RISQUE
SARDINES
SCEAU
SILO
SODIQUE
SOLEIL
SOMNOLENCE
SORTE
SOURDINGUE
SWING
TANGAGE
TASSILI
TATOUÉES
TAXE
TROUSSE
VANITÉ
VIE
VIOLET
VOLAILLE

S	O	U	R	D	I	N	G	U	E	A	A	L	G	E	R	O	I	S
R	O	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R	N	E	I	R	A	C	A
R	T	M	U	E	T	R	E	I	N	N	O	S	S	I	O	P	O	S
E	E	A	N	T	A	S	S	I	L	I	V	A	N	I	T	E	N	O
F	L	S	M	O	E	M	A	G	A	S	I	N	A	G	E	B	O	L
R	O	I	E	I	L	E	L	L	I	U	O	N	E	R	G	R	C	E
A	I	L	X	A	G	E	N	C	E	E	H	C	A	T	A	E	L	I
C	V	O	A	C	O	R	N	E	E	O	L	I	V	E	R	C	A	L
T	N	E	T	R	O	S	I	C	R	E	T	E	E	T	H	S	E	C
E	A	E	G	A	G	N	A	T	E	E	I	V	S	E	E	E	T	R
U	T	T	A	T	O	U	E	E	S	B	R	A	S	M	L	T	E	I
R	S	S	T	M	E	N	U	E	O	N	C	T	U	E	U	S	E	A
N	H	C	E	O	E	Q	L	G	L	E	L	C	O	R	O	N	S	T
E	K	E	A	U	I	L	N	A	U	D	L	O	R	A	F	A	T	A
I	A	A	U	D	I	I	B	A	N	A	N	E	T	C	E	E	I	B
T	Z	U	O	A	W	S	A	R	D	I	N	E	S	H	D	C	M	I
I	A	S	L	S	E	U	Q	S	I	R	R	E	R	E	P	O	E	L
D	K	O	L	A	C	I	D	A	R	Y	S	E	T	I	L	A	G	E
D	V	F	E	M	I	N	I	T	R	E	M	U	L	E	T	T	E	N
A	G	A	C	A	N	T	E	E	N	E	M	E	P	R	A	C	S	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
ECRABOUILLEES - CARESSEE - SOU - PI - INSURGES - I - DEFI - ROSSEES - NEM - SEPT - TUAS - NEE - MESS - LUE - STUPEUR - PIEDS - ETIRE - GELEES - PLIER - TRES - VE - LE - ECHEC - SI - ZERO - ARCHIPEL - MERS - ISERE - I - JE - GOAL - SACRE - NOUILLE - NIER - ETRE - LEST - MUR - EIDER - EBENE - EPELER - BUNIS.

VERTICALEMENT
ACCIDENTELLEMENT - P - RA - EMEUTIERE - OREE - TARIF - EPIE - ORGUEIL - BENIS - ERRE - SOI - DE - BOSS - EMUE - CA- ALLER - USURPER - THRILLER - FIEROTS - GRECS - ES - B - LEGS - SPEECHES - TER - AL - EST - ILS - IRAN - BU - ESSEULEE - SPECIMEN - NEO - EAUDEVIE - REUNI - SUISSESSE - LIERRES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- ADRAR - ETES. 2- TOI - EUROPE. 3- RUSEES - NIL. 4- ET - GLAND - L. 5- EROS - ORNE. 6- TROU - OTEE. 7- E - STERE - CI. 8- NIE - RARETE. 9- DRAREG - PAN. 10- SEUE - ETIRA.

VERTICALEMENT
1- ATRE - TENDS. 2- DOUTER - IRE. 3- RIS - ROSEAU. 4- A - EGOUT - RE. 5- REEL - ERE. 6- USA - ORAGE. 7- ER - NOTER - T. 8- TONDER - EPI. 9- EPI - NECTAR. 10- SELLE - IENA.

4x4 Chenapan - Dysentérique
Fanfaronnade - Gondolier

BIFFE-TOUT : PHOTOCOPIE

CONTRÔLE QUALITÉ

L'intelligence artificielle traque les défauts

Caméras industrielles, modèles de vision, détection d'anomalies et analyse de données peuvent désormais signaler des défauts à une vitesse difficilement compatible avec une inspection exclusivement manuelle.



Détecter une anomalie ne suffit pas à démontrer une non-conformité, encore moins à en identifier la cause. Pour l'ingénieur qualité, l'enjeu devient de transformer des alertes algorithmiques en décisions traçables, explicables et compatibles avec les exigences du produit, du procédé et du système de management de la qualité.

DU CONTRÔLE PAR ÉCHANTILLONNAGE AU CONTRÔLE ASSISTÉ PAR L'IA

Le métier d'ingénieur qualité ne consiste pas seulement à repérer des produits défectueux. Il vise à définir et faire appliquer des exigences, analyser des résultats d'essais, identifier les causes de problèmes de production, structurer des plans de validation et contribuer à l'amélioration continue.

Les référentiels professionnels consacrés aux ingénieurs de validation décrivent précisément cette articulation entre exigences, protocoles, données de test et recherche des causes de problèmes.

Cette logique s'inscrit dans un cadre plus large de management de la qualité. ISO 9001 : 2026, publiée le 16 septembre 2026, maintient l'objectif d'établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer en continu un système de management de la qualité.

La nouvelle édition renforce notamment la place de la culture qualité, du leadership et de la gestion explicite des risques et opportunités. L'IA ne remplace donc pas le système qualité : elle devient un moyen possible de produire, filtrer ou analyser certaines informations à l'intérieur de ce système.

Il faut également distinguer plusieurs technologies souvent regroupées sous le même terme. La vision par ordinateur peut classer une image ou localiser une anomalie. Des modèles de détection d'anomalies peuvent apprendre les caractéristiques d'éléments conformes et signaler des écarts.

Des modèles prédictifs peuvent rechercher des relations entre paramètres de procédé et défauts. L'IA générative peut enfin résumer des rapports, interroger une base documentaire ou préparer un compte rendu. Ces systèmes ne répondent ni aux mêmes questions ni aux mêmes exigences de validation.

L'inspection visuelle constitue aujourd'hui l'un des cas les plus visibles. Siemens décrit, par exemple, des systèmes capables d'analyser des images de production et de signaler des fissures, porosités, composants manquants ou défauts d'assemblage. IBM Research travaille également sur des modèles de vision destinés à l'inspection d'images à haute résolution lorsque les défauts sont petits et rares [4]. Ces exemples établissent l'existence d'outils opérationnels et de travaux industriels, pas une supériorité universelle de l'IA sur toutes les méthodes de contrôle.

COMMENT L'IA TRANSFORME LES PRATIQUES DE L'INGÉNIEUR QUALITÉ

L'IA transforme d'abord la quantité d'informations qu'un dispositif qualité peut examiner. Là où une inspection humaine ou un contrôle par échantillonnage ne couvre qu'une partie de la production, une chaîne équipée de caméras et d'un modèle peut, dans certains cas, analyser chaque pièce ou chaque image disponible. Cette extension de couverture ne garantit toutefois pas que tous les défauts pertinents soient détectables par l'information captée. Inspection visuelle automatisée Des modèles peuvent comparer des images de production à des références ou apprendre des variations considérées comme normales afin de signaler des anomalies. Siemens indique que son système Inspekto peut être intégré en ligne, en fin de ligne ou dans une cellule de production et communiquer ses résultats aux systèmes industriels.

DÉTECTION DE DÉFAUTS DIFFICILES À FORMALISER

L'apprentissage automatique devient particulièrement intéressant lorsque la variabilité visuelle rend difficile l'écriture de règles fixes. Dans une collaboration annoncée en septembre 2026, Siemens et Procter & Gamble décrivent un système utilisant notamment la segmentation sémantique pour inspecter des produits à forte variabilité à vitesse de ligne.

ANALYSE DES TENDANCES QUALITÉ

Les résultats d'inspection peuvent être historisés pour rechercher des dérives, des concentrations de défauts ou des relations avec des paramètres de production. Le bénéfice dépend alors de la qualité de la traçabilité entre produit, lot, machine, matière, réglage et résultat de contrôle.

PRIORISATION DES INVESTIGATIONS

Un système peut classer des alertes ou regrouper des défauts similaires afin d'aider les équipes à concentrer leurs investigations. Il ne démontre pas pour autant la cause racine : une corrélation entre un réglage et un défaut doit être confrontée au procédé et, lorsque nécessaire, à des essais complémentaires.

ASSISTANCE DOCUMENTAIRE PAR IA GÉNÉRATIVE

Un modèle de langage peut préparer un résumé de non-conformité, rechercher une procédure ou proposer une première structure de rapport. La fluidité du texte ne constitue pas une preuve de conformité. Les exigences, valeurs, références de normes et décisions doivent rester reliées à des sources maîtrisées.

La transformation essentielle n'est donc pas la disparition du contrôle qualité, mais le déplacement d'une partie du travail : moins de temps peut être consacré à certaines inspections répétitives, tandis que davantage d'attention devient nécessaire pour définir ce qu'est un défaut, contrôler les performances du modèle, traiter les cas ambigus et comprendre les dérives.

UN NOUVEAU RÔLE POUR L'INGÉNIEUR QUALITÉ

L'ingénieur qualité ne devient ni data scientist ni simple valideur d'alertes. Son rôle se rapproche de celui d'un garant du sens industriel des données : il doit relier la sortie du système à une exigence produit, un risque, une méthode de mesure et une décision documentée.

DÉFINIR LA CONFORMITÉ AVANT D'AUTOMATISER SA DÉTECTION

Un modèle ne peut pas résoudre une ambiguïté qui existe déjà dans le référentiel qualité. Il faut préciser les tolérances, les défauts critiques, majeurs ou mineurs, les conditions d'observation et les règles de décision.

CONSTRUIRE UN JEU DE VALIDATION REPRÉSENTATIF

La performance doit être vérifiée sur des données différentes de celles ayant servi à régler le système et couvrir les variations réellement rencontrées : lots, éclairages, références, matières, cadences ou vieillissement des équipements.

ARBITRER ENTRE FAUX REJETS ET DÉFAUTS NON DÉTECTÉS

Augmenter la sensibilité peut réduire certains défauts manqués mais accroître les faux rejets. Le seuil pertinent dépend du coût, de la criticité du défaut et des conséquences d'une erreur.

CONSERVER UNE CAPACITÉ D'ENQUÊTE

Une alerte visuelle indique où regarder ; elle n'explique pas nécessairement pourquoi le défaut est apparu. Analyse de causes, 5 pourquoi, Ishikawa, essais de confirmation ou analyse du procédé restent nécessaires selon le contexte.

ORGANISER LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Lorsqu'un nouveau défaut apparaît ou que les conditions de production changent, l'ingénieur qualité doit déterminer s'il faut modifier le procédé, les critères d'inspection, les données ou le modèle. Le système d'IA devient lui-même un objet à surveiller.

La valeur du professionnel se déplace ainsi de la seule observation vers la conception et la surveillance d'un dispositif de preuve. Une décision qualité reste crédible si l'organisation peut expliquer ce qui a été mesuré, comment le système a été évalué et pourquoi une pièce a été acceptée, rejetée ou soumise à expertise.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PEUT-ELLE RENDRE LE CONTRÔLE QUALITÉ PLUS FIABLE ?

Elle peut améliorer certains contrôles, mais la fiabilité ne se résume pas au taux de détection annoncé par un fournisseur. Elle dépend de la représentativité des données, de la stabilité du système de capture, du type de défaut, du seuil choisi et de la manière dont les alertes sont intégrées au processus.

CE QUE LES PREUVES PERMETTENT D'AFFIRMER

Des systèmes d'inspection par IA sont effectivement déployés dans des environnements industriels. Siemens documente en 2025 un cas chez Audi destiné à détecter visuellement des projections de soudure et à automatiser une inspection auparavant manuelle [7]. IBM Research décrit de son côté des approches destinées aux défauts petits et rares dans des images haute résolution.

Le cas Siemens/P&G publié en septembre 2026 fournit un résultat quantifié : selon le produit, le déploiement décrit aurait réduit les rebuts de 10 à 20%, tout en permettant une inspection à vitesse de ligne [5]. Ce chiffre doit rester attaché à ce cas industriel. Il ne permet pas de conclure qu'un système d'inspection par IA réduira les rebuts de 10 à 20% dans une autre usine, sur un autre produit ou avec d'autres défauts. Ces résultats sont cohérents avec un principe classique du management de la qualité : les décisions fondées sur l'analyse et l'évaluation de données et d'informations ont davantage de chances de produire les résultats recherchés, tout en conservant une part d'incertitude [8]. L'IA peut augmenter la quantité de données analysées ; elle ne supprime pas l'exigence d'évaluer leur pertinence.

Source : https://aivancity.ai/blog/

CRÉSUS

CRÉSUS # 2306 DU LUNDI 23 NOVEMBRE 2026

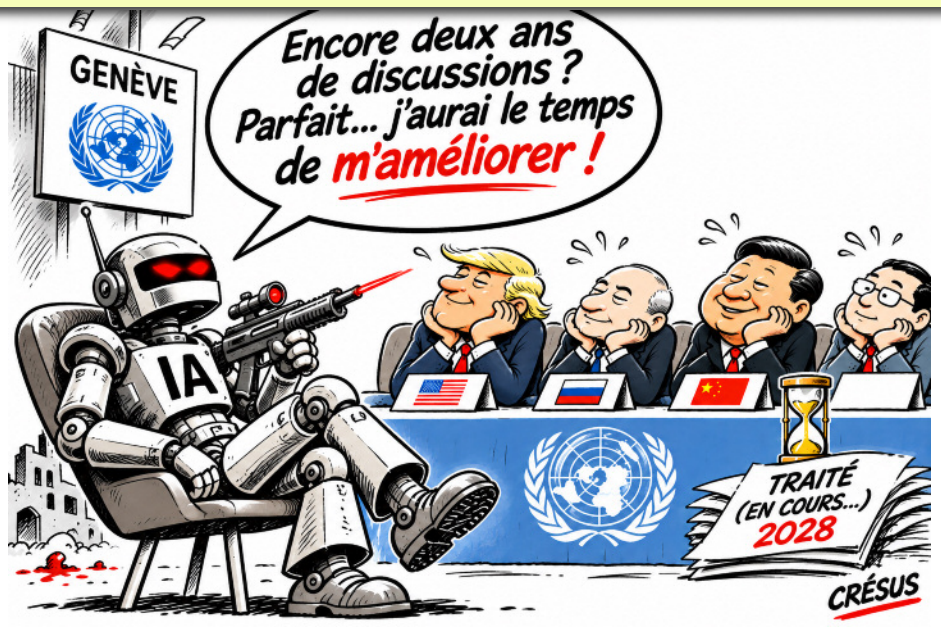
ONU GENÈVE ET LES ROBOTS TUEURS

UN SURSIS DIPLOMATIQUE

Treize années de discussions pour accoucher de deux années supplémentaires de négociations.

Par Crésus

À Genève, les grandes puissances militaires ont réussi l'exploit de faire patienter le droit international pendant que l'intelligence artificielle apprend à tuer. Une victoire diplomatique, paraît-il. Pour les victimes potentielles, c'est surtout un permis d'attendre. Réunis du 16 au 21 novembre au Palais des nations, les 128 États parties à la Convention sur certaines armes classiques ont finalement convenu d'élaborer, d'ici à 2028, un instrument international destiné à encadrer les systèmes d'armes létaux autonomes. Mais l'essentiel manque à l'accord. Rien ne garantit que ce futur texte aura une valeur juridiquement contraignante. Derrière cette subtilité diplomatique se cache une fracture majeure. Près d'une centaine de pays réclamaient des règles obligatoires. Les États-Unis et la Russie, puissances engagées dans le développement de technologies militaires avancées, s'y sont opposés. Washington privilégie des orientations non contraignantes, Moscou multiplie les objections, et le consensus devient l'instrument idéal de l'immobilisme. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, souhaitait pourtant l'ouverture, dès 2026, de négociations sur un traité comportant des interdictions précises. Son appel n'a pas suffi. Les intérêts stratégiques ont une nouvelle fois pris le pas sur les préoccupations humanitaires.



QUAND LA MACHINE DEVIENT JUGE ET BOURREAU

Ces armes ne relèvent plus de la science-fiction. Grâce à des capteurs, des algorithmes et des systèmes de reconnaissance, certains dispositifs peuvent sélectionner et attaquer des cibles avec une intervention humaine limitée, voire inexistante. Des technologies semi-autonomes sont déjà employées dans plusieurs conflits, notamment en Ukraine et au Moyen-Orient.

La question fondamentale dépasse donc la performance militaire. Qui répondra de la mort d'un civil lorsqu'un algorithme aura confondu un être humain avec une cible ennemie ? Le fabricant, le programmeur, le commandant militaire ou l'État utilisateur ?

Le droit international humanitaire impose déjà les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Mais leur application devient particulièrement problématique lorsque la décision d'engager la force échappe au jugement humain.

Le Comité international de la Croix-Rouge réclame précisément le maintien d'un contrôle humain sur les décisions de vie ou de mort. Il redoute notamment les comportements imprévisibles de systèmes dont les réactions peuvent dépendre d'environnements complexes.

L'enjeu est également géopolitique. Les pays disposant des capacités industrielles, financières et technologiques nécessaires pourraient renforcer leur supériorité militaire, tandis que les États moins avancés subiraient les conséquences d'une nouvelle course aux armements.

Pour l'Algérie et les pays africains, cette évolution soulève une interrogation stratégique. Comment préserver leur souveraineté et protéger leurs populations si les règles d'utilisation de ces technologies sont essentiellement définies par ceux qui les fabriquent et les exportent ?

Le paradoxe genevois est saisissant. Les puissances qui disposent des moyens de développer ces armes figurent parmi les plus réticentes à accepter des limitations contraignantes. Elles invoquent le droit existant, tout en refusant de lui donner les prolongements qu'exige la révolution technologique. La Suisse, qui présidait les travaux, salue une avancée. Les organisations humanitaires dénoncent un compromis affaibli. Les deux lectures ne sont pas incompatibles. Le dialogue progresse, mais l'interdiction demeure hypothétique.

En définitive, Genève n'a pas donné aux robots le droit de tuer. Elle n'a pas davantage réussi à leur fixer de nouvelles limites obligatoires. Le monde dispose désormais de deux années pour réfléchir à ce qu'il aurait peut-être fallu décider hier.

Pendant ce temps, les machines progressent. Et la diplomatie, elle, continue de chercher le bouton d'arrêt.

CITIZEN AWARENESS

BLS International mise sur la vigilance numérique

BLS International renforce ses actions de prévention contre les fraudes liées aux demandes de visa à travers le lancement de BLShield™, une mascotte destinée à sensibiliser les demandeurs aux pratiques frauduleuses. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne mondiale #CitizenAwareness, qui vise à promouvoir les bonnes pratiques et à encourager le recours aux canaux officiels.

Annoncée hier à Alger, cette campagne entend aider les usagers à identifier les principales formes d'escroquerie, notamment les faux sites internet, la vente non autorisée de rendez-vous, les messages d'hameçonnage, l'usurpation d'identité de prestataires agréés et les promesses d'obtention garantie de visas.

En parallèle, l'entreprise a lancé un «Guide de prévention de la fraude», une ressource numérique qui présente les signes d'alerte et les moyens de se protéger. Il explique notamment



comment vérifier l'authenticité des plateformes, reconnaître les intermédiaires non autorisés, protéger ses données personnelles et financières et signaler les tentatives d'escroquerie.

La campagne prévoit également la diffusion de contenus pédagogiques multilingues et l'organisation d'actions de sensibilisation dans les centres de demande de visa (VAC) de BLS International.

Les demandeurs seront notamment invités à éviter les paiements par des circuits non officiels, à ne jamais communiquer leurs mots de passe, coordonnées bancaires ou codes à usage unique (OTP), et à vérifier les sites avant de transmettre leurs informations personnelles. Commentant cette initiative, Shikhar Aggarwal, directeur général adjoint de BLS International, a souligné que la prévention de la fraude devait faire partie intégrante du parcours de demande de visa. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la vigilance numérique face aux évolutions technologiques et à l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle.

Présente dans plus de 100 pays et partenaire de plus de 46 gouvernements, BLS International assure la gestion de centres de demande de visa et de services consulaires. L'entreprise affirme s'appuyer sur des dispositifs avancés de cybersécurité et de protection des données pour sécuriser les informations sensibles des demandeurs.

Gouvernance mondiale

Selma Malika Haddadi appelle à renforcer le rôle de l'Afrique

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi, a appelé à renforcer la participation du continent africain à la redéfinition des priorités mondiales et à l'élaboration de réponses collectives aux nouveaux défis internationaux. Elle s'est exprimée à l'occasion de la 6e édition du Forum d'Assouan pour la paix et le développement durables, tenue les 21 et 22 novembre en Égypte. Représentant le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, à cette rencontre internationale, la responsable africaine a insisté sur la nécessité de maintenir l'Afrique comme un partenaire actif dans les réflexions et les décisions qui façonnent l'avenir de la communauté internationale. Elle a notamment mis en avant l'importance de promouvoir des solutions africaines aux défis auxquels le continent est confronté, en privilégiant la coopération multilatérale, la concertation et l'action collective. Une démarche qui, selon elle, doit permettre de renforcer la capacité des pays africains à contribuer aux réponses apportées aux crises et aux mutations qui affectent l'ordre international. Selma Malika Haddadi a également souligné le rôle du Forum d'Assouan en tant que plateforme de dialogue et de réflexion sur les questions de paix, de sécurité et de développement durable. Cette rencontre offre, selon elle, un cadre propice au renforcement de la contribution africaine aux débats internationaux et à la promotion d'un avenir fondé sur la stabilité, la coopération et le développement partagé.

Placée sous le thème «Redéfinir les biens communs mondiaux : le rôle actif de l'Afrique à l'ère des bouleversements», cette sixième édition a réuni des ministres, des responsables gouvernementaux ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales, d'institutions financières, du secteur privé et de la société civile. Les échanges ont porté sur les transformations de l'environnement international et la nécessité de renforcer les mécanismes de coopération face aux défis communs. À travers sa participation, l'Union africaine réaffirme ainsi son ambition de faire entendre davantage la voix du continent dans les débats mondiaux et de promouvoir une approche fondée sur des réponses concertées, tenant compte des priorités et des réalités africaines.